

Cérémonie commémorative au camp du Struthof

Category: 1942-1945,Europe de l'Ouest,Evénements
1 octobre 2024

A l'occasion des 80 ans de l'assassinat des résistants du réseau *Alliance* et du *Groupe Mobile Alsace Vosges* (GMAVosges) et de l'évacuation du camp de concentration de Natzweiler, l'ONAC-VG a organisé le 31 août une grande cérémonie commémorative, avec le soutien de plusieurs associations dont l'AASSDN, rassemblant le matin plusieurs centaines de personnes sur le site de l'ancien camp de concentration de Natzweiler-Struthof, cérémonie qui s'est poursuivie l'après-midi au Mémorial Alsace-Moselle de Schirmeck.

L'AASSDN Alsace était présente en nombre à cette cérémonie à laquelle elle avait convié plusieurs membres de l'Union nationale des combattants (UNC) du Bas-Rhin dont le président et le porte-drapeau, conformément à la convention qui unit les deux organismes et qui vise à développer des actions communes dans le cadre du devoir de mémoire. Une quinzaine de membres de l'amicale dont les deux délégués alsaciens, Jean-Paul Beck et Christian Poutard, et le porte-drapeau, François Fath, ont ainsi participé à cette commémoration de près de deux heures ponctuée de lectures et de chants. La cérémonie s'est achevée par un dépôt de gerbes. Le délégué Alsace de l'amicale et le président de l'association du GMA Vosges ont déposé chacun une gerbe au nom de leur amicale devant la fosse aux cendres. En dehors des dépôts de gerbes officiels, seuls l'AASSDN et le GMA Vosges avaient été conviés, en tant qu'association, à déposer des gerbes au cours de la cérémonie.



Après le déjeuner, plusieurs membres se sont rendus au Mémorial où était organisée une visite de l'exposition permanente suivie d'une visite du camp de Vorbruck-Schirmeck. L'équipe du [Mémorial Alsace-Moselle](#) et du Centre européen du résistant déporté avait installé à cet effet, sur le chemin menant au Mémorial, les 146 portraits des résistants du réseau Alliance et du Groupe mobile Alsace-Vosges assassinés la nuit du 1^{er} au 2 septembre 1944.

[Comment la France est devenue une puissance spatiale](#)

Category: 2020-2030,Actualités,Armement,Europe de l'Ouest,Technologies
1 octobre 2024

Commentaire AASSDN : Alors que l'UE vient de retrouver une dimension importante de son autonomie stratégique avec le lancement réussi de la fusée *Ariane 6*, Philippe Varnoteaux rappelle dans la revue *Conflicts*, l'effort continu et le rôle central qu'a joué la France dans le domaine spatial.

Alors que la France est contrainte de relever simultanément de nombreux défis : financier, éducatif, migratoire, santé, énergétique, il est réconfortant de se souvenir que 20 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale avec son cortège de pertes humaines (500 000 morts) de destructions et tout en menant les guerres d'Indochine et d'Algérie, notre pays s'est hissé au 3^e rang des puissances spatiales mondiales après l'URSS et les États-Unis.

L'AASSDN propose à ses lecteurs un numéro hors-série de 250 pages, réalisé par l'ASAF en coopération avec des membres de notre association « *L'aventure spatiale française de 1945 à nos jours* » (10 € + 5 € de port).

Le 26 novembre 1965, la France devient la troisième nation à placer sur orbite par ses propres moyens un satellite (A1 ou Astérix), après l'URSS (1957) et les États-Unis (1958). Les années 1950 sont cruciales pour comprendre le succès de 1965 et l'influence française dans la construction de l'Europe spatiale.

Les photographies présentes à l'intérieur de l'article ont été fournies par Philippe Varnoteaux.

La Seconde Guerre mondiale voit l'émergence d'armes nouvelles, dont les missiles. Lors de la défaite de l'Allemagne, les Alliés découvrent l'extraordinaire avance que celle-ci a dans ce domaine. Américains et Soviétiques saisissent matériels et spécialistes allemands à travers respectivement les opérations *Paperclip* et *Osoaviakhim*.

L'héritage allemand

Les Français adoptent la même démarche avec leurs « missions scientifiques ». Ainsi, les armées françaises s'intéressent aux missiles, mais selon des démarches différentes : l'armée de Terre via le Centre d'études des projectiles autopropulsés (CEPA) de la DEFA souhaite reconstruire des V2 ; l'armée de l'Air via le service technique de l'aéronautique de la DTI engage un vaste programme visant à développer de nouveaux engins-fusées classés en air-air, air-sol, sol-air, sol-sol, cible télécommandée ; quant à la Marine, elle construit des engins visant à couvrir tous les domaines (air-mer, mer-air, surface-surface). Concernant les spécialistes allemands récupérés, certains sont installés au Laboratoire de recherches balistiques et aérodynamiques (LRBA) de Vernon (armée de Terre) pour reconstituer des V2, comme Karl Heinz Bringer, spécialiste de la propulsion, qui a contribué à élaborer les moteurs des *Véronique*, *Diamant* et même *Ariane 1*.

Ainsi en Europe, en dehors de l'URSS, la France est le pays qui recrute le plus de spécialistes allemands dans de nombreuses entreprises d'État ou privées et pas que dans le domaine des fusées.



Légende : Véronique V17 installation sous portique_ EPCA-CNES

Toutefois, la guerre de décolonisation en Indochine contraint l'armée de terre à faire des choix ; elle lâche le CEPA qui *in fine* ne procède à aucun essai de V2. Il subsiste néanmoins au sein du LRBA deux principaux programmes : *Véronique* (VERnOn service techNIQUE), une étude dérivant des connaissances allemandes sur la propulsion à liquides appelée à être utilisée comme fusée-sonde, et *Eole* (Engin fonctionnant à l'oxygène liquide et à l'éther de pétrole), un prototype de missile sol-sol devant emporter une charge explosive (300 kg à 1 000 km) dont l'origine remonte aux années 1930.

L'héritage national

Des études sur les fusées existaient en effet avant la guerre. Par exemple, l'ingénieur Louis Damblanc s'intéressait aux fusées à propulsion solide (poudre) et, entre 1937 et 1940, conduisait à l'École centrale de pyrotechnie des essais en vol de fusées à un, deux et même trois étages. De son côté, le pionnier de l'aviation Robert Esnault-Pelterie publiait en 1930 *L'Astronautique*, ouvrage dans lequel il expliquait l'intérêt des fusées à propulsion à liquides pour le vol spatial. Citons enfin l'ingénieur militaire Jean-Jacques Barré du service technique de l'artillerie qui, disciple d'Esnault-Pelterie, œuvrait à la réalisation sous l'Occupation du EA 1941 (engin autopropulsé modèle 1941), un petit missile sol-sol à propulsion à liquides. La défaite le contraignit à effectuer les essais après la Libération entre mars et juillet 1945 (l'une des fusées atteint la portée de 60 km). En novembre 1952, il procède à deux tirs de la version améliorée *Eole*, mais qui échouent. Déçue et peu convaincue, la DEFA abandonne les projets de Barré.

Le foisonnement des études de fusée dans les années 1950

Si l'arrêt d'*Eole* met fin aux études de missile de longue portée, celles sur les missiles tactiques de courte portée se multiplient, notamment les sol-air en raison de la menace des bombardiers

soviétiques. L'armée de Terre développe le sol-air *Parca* (projectile autopropulsé radioguidé contre avions), un engin à propulsion liquide puis solide. Parallèlement, est mise au point Véronique pour le compte du Comité d'action scientifique de la défense nationale (CASDN) qui la met à disposition des scientifiques pour explorer l'atmosphère. Dès le 29 octobre 1954, une *Véronique* réalise à 104 km d'altitude la première expérience spatiale française conçue par les physiciens français Étienne Vassy et allemand Karl Rawer (étude de l'ionosphère par mesure de la transmission des ondes radio).

Quant à l'air, elle dispose dès la fin des années 1940 à Cannes d'un grand centre industriel de la fusée à la SNCASE. De nombreux engins y sont réalisés comme le *SE 4100*, un missile sol-air servant de banc d'essai (et à partir duquel sont élaborées la plupart des bases techniques de la fusée moderne), dont le premier tir intervient dès septembre 1949. La société Matra, quant à elle, construit à la fois des missiles sol-air (série R04 à R422) et des missiles air-air (R05 à R530), avant de se spécialiser dans cette deuxième catégorie. D'autres organismes développent des fusées comme l'Onera (Office national d'études et de recherches aéronautiques) qui, pour ses études fondamentales (aérodynamique, matériaux, etc.), élabore des engins technologiques, dont les OPD à partir desquelles sont conçues des fusées-sondes comme *Daniel* qui, le 27 janvier 1959, réalise la seconde expérience spatiale française (mesure de la radioactivité dans l'atmosphère à 127 km d'altitude).

Ainsi, les années 1950 ont été une période fondatrice, avec un foisonnement de programmes (près d'une centaine) et d'expérimentations d'engins-fusées, une véritable *furia francese*.

Tout un tissu de compétences en matière de fusées a été développé par les armées (via leur direction technique), des industriels et des organismes étatiques maîtres d'œuvre, de nombreux équipementiers, des moyens d'essais et plusieurs champs de tir, dont ceux du Centre interarmées d'essais d'engins spéciaux (CIEES) à Colomb-Béchar / Hammaguir (désert algérien) où la plupart des engins ont été expérimentés entre 1948 et 1967.



Légende : Diamant 01 décollage_ ECPA

Le tournant de l'année 1959

En 1950, des physiciens proposent une année géophysique internationale (AGI) pour une étude globale de la terre, y compris la haute atmosphère. Elle est planifiée pour 1957-1958, en raison d'une forte activité solaire qui entraînera des interactions avec l'atmosphère terrestre. Américains et Soviétiques annoncent en 1955 l'envoi des premiers satellites artificiels.

En France, Vassy suggère d'utiliser des *Véronique* améliorées pour contribuer aux programmes de l'AGI. Le CASDN finance la construction d'une quinzaine de *Véronique* AGI, tandis que le physicien Jacques Blamont du service d'aéronomie - premier laboratoire spatial français créé fin 1958 au sein du CNRS - propose de créer des nuages artificiels à l'aide de sodium pour en savoir plus sur la haute atmosphère (structure, vents, etc.). Ainsi, les 10 et 12 mars 1959, deux *Véronique* AGI s'envolent avec leur charge de 90 kg et réalisent entre 85 et 170 km des nuages artificiels qui mettent en évidence la turbopause, la limite entre la basse et la haute atmosphère. La découverte est spectaculaire. Les médias exultent ! L'espace est désormais accessible aux scientifiques français. De nombreuses autres expériences sont effectuées, dont le vol suborbital de petits animaux comme le rat *Hector* le 22 février 1961 (à 110 km) et la chatte *Félicette* le 18 octobre 1963 (à 155 km).

Entre-temps, le contexte politique change. Avec le retour aux affaires du général de Gaulle

(1958), les autorités sont particulièrement sensibles aux initiatives mettant en avant le progrès, comme les sciences et les technologies. La jeune communauté spatiale française en profite pour les solliciter et pour obtenir le 7 janvier 1959 la création du Comité des recherches spatiales (CRS). Confié au physicien Pierre Auger, le CRS évalue et favorise le développement des activités spatiales qui s'apprêtent à s'intensifier. De nouvelles fusées-sondes sont commandées auprès du LRBA (*Véronique*, *Vesta*) et de Sud Aviation (engins à poudre *Bélier*, *Centaure*, *Dragon*). Le CRS est aussi chargé de soutenir les propositions françaises dans les projets de recherches spatiales à l'échelle internationale (Cospar) et à l'échelle régionale (Europe).

Des études balistiques au lanceur spatial

Parallèlement, le gouvernement engage une réflexion sur l'opportunité d'avoir des missiles balistiques à longue portée pour la force de dissuasion nucléaire. Le succès de *Véronique AGI* de mars 1959 contribue à le convaincre de s'en doter. Est ainsi créée le 17 septembre 1959 la Société pour l'étude et la réalisation d'engins balistiques (Sereb) qui regroupe les forces vives de la nation (Sud Aviation, Nord Aviation, SEPR, Matra, Dassault, Snecma, Onera, Service des poudres, Commissariat à l'énergie atomique). Une coopération avec les États-Unis est envisagée mais, devant les tergiversations de ceux-ci, le gouvernement décide que la Sereb concevra seule les missiles balistiques stratégiques.

La Sereb déploie une méthode d'essais originale consistant à tester séparément puis en les associant des fusées ou véhicules d'essais (VE), afin d'acquérir les compétences dans la propulsion, le guidage, le pilotage, la rentrée atmosphérique (ogives). Dans le cadre des « *pierres précieuses* », toute une panoplie d'engins voit le jour (*Agate*, *Topaze*, *Émeraude*, *Rubis*). Le plus abouti est *Saphir* qui combine *Émeraude* (propulsion à liquides) et *Topaze* (propulsion solide), respectivement comme premier et second étage. À l'automne 1960, des ingénieurs de la Sereb (sous la conduite de Bernard Dorléac) proposent au CRS de réaliser à moindre coût un lanceur de satellite (*Diamant*) en ajoutant un troisième étage au futur *Saphir*. La réflexion s'engage et, le 22 juillet 1961, lors d'un conseil interministériel, de Gaulle et son gouvernement acceptent la proposition de la Sereb. Le 18 décembre, cette dernière, sous la responsabilité de la DMA, doit construire *Diamant* (pour placer sur orbite 80 kg à 500 km). Quant aux scientifiques, ils obtiennent en lieu et place du CRS une agence spatiale - le Centre national d'études spatiales (CNES) - créée le 19 décembre pour conduire la politique spatiale de la France. Pierre Auger en devient le premier président.



Légende : Satellite A1 en intégration à Boulogne Billancourt _ MATRA

Diamant 01 qui place sur orbite la capsule militaire A1 (Armée n°1 rebaptisée *Astérix*). Trois autres *Diamant* sont lancés en 1966-1967 avec succès avec des satellites technologiques réalisés par le CNES (*Diapason, Diadème 1 et 2*). Début juillet 1967, la France quitte Hammaguir pour lancer depuis le Centre spatial guyanais près de Kourou. Le CNES est désormais responsable du nouveau lanceur (civil) *Diamant B* qui le 10 mars 1970 place sur orbite un satellite... allemand (*Wika*).

N'ayant cependant pas les moyens d'une NASA américaine, le CNES mène dès le début une politique de coopération avec les Américains et les Soviétiques, mais aussi avec des pays en voie de développement.

Dès 1961-1962, la coopération avec les États-Unis offre aux ingénieurs français l'opportunité de parfaire leur formation et aux scientifiques d'embarquer des instruments dans des satellites américains. Avec les Soviétiques, la coopération entre dans le champ du possible après la visite du général de Gaulle en URSS en juin-juillet 1966. Quant à la coopération avec des pays en développement, elle émane de Jacques Blamont qui, devenu en 1962 premier directeur scientifique et technique du CNES, établit avec l'Inde et l'Argentine un partenariat permettant

de leur transmettre une partie du savoir-faire français.

Une puissance spatiale qui s'intègre à l'Europe

Dès fin octobre 1962, Pierre Auger quitte la présidence du CNES pour s'engager dans la construction de l'Europe spatiale. Il contribue ainsi à la création le 14 juin 1962 par dix États européens (Belgique, Danemark, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, RFA, Royaume-Uni, Suède et Suisse) de l'*European Space and Research Organisation* (ESRO). Ce partenariat permet de construire les premiers satellites scientifiques européens.

Une autre initiative a lieu de la part des autorités britanniques pour concevoir un lanceur européen avec la France, la Belgique, l'Italie, les Pays-Bas et la RFA (plus l'Australie pour le champ de tir de Woomera). Pour cela est instaurée l'*European Launcher Development Organisation* (ELDO) dans laquelle chaque pays apporte un élément de la fusée (la France se chargeant du deuxième étage). Entre 1968 et 1971, toutes les tentatives de lancement échouent principalement en raison de l'absence de maître d'œuvre. Cela conduit les Européens à refonder en 1973 l'Europe spatiale avec notamment la création en 1975 de l'*European Space Agency* (ESA) et l'engagement du programme de lanceur européen *Ariane*. Pour le réaliser, 11 nations s'associent (Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Irlande, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse), avec la maîtrise d'œuvre confiée au CNES et à Aérospatiale (l'architecte industriel).

Six ans plus tard, le 24 décembre 1979, *Ariane 1* réussissait sa première satellisation depuis le CSG. L'Europe, en assurant ainsi son indépendance spatiale, entrait dans la cour des grands.

La France en était un pilier fondateur.

Philippe VARNOTEAUX*

Article paru dans la [Revue Conflits n°52](#)

Publié sur le site Revue Conflits le 07 septembre 2024

<https://www.revueconflits.com/comment-la-france-est-devenue-une-puissance-spatiale/>

* **Philippe VARNOTEAUX** est docteur en histoire et spécialiste de l'histoire de la conquête spatiale française, membre de l'Institut français d'histoire de l'espace et chargé de cours à Sciences-Po Reims. Il est l'auteur ou coauteur de plusieurs ouvrages dont le dernier intitulé : *Hammaguir, première base spatiale française* (Ginkgo éditeur, 2024).

Source photo de couverture : Pixabay

[Inauguration officielle de l'exposition Colonel Paillole au Cercle du littoral à](#)

Ramatuelle

Category: 1944 : Débarquements en France, Global

1 octobre 2024

En ce jeudi 15 août 2024 , après la messe de l'Assomption en l'église Notre-Dame de l'Assomption au village de Ramatuelle Var, nous avons convenu avec monsieur le maire, Bruno Roland d'inaugurer officiellement l'exposition colonel Paillole : « Un combat pour la libération de la France ».

Cette exposition que nous sommes allé chercher à La Fouillade dans l'Aveyron avec Jean Charles Meyer, le 20 juin 2024, installée au Cercle du littoral, au cœur du village historique de Ramatuelle dès le 1er juillet 2024 jusqu'au 15 août 2024 inclus.

Avec l'afflux touristique saisonnier, nous pouvons affirmer qu'elle a connu un franc succès !

Lors de l'inauguration, en présence de monsieur le maire, de ses adjoints et conseillers municipaux, du chef d'état-major de l'escadrille des sous-marins nucléaires d'attaque de la Base navale de Toulon, du délégué AASSDN du Var, de monsieur Doussin accompagné de sa fille Marine (parents de la famille Mouton dont le nom est inscrit sur le muret de notre Mémorial) et des amis de l'AASSDN présents dont Jean Charles Meyer qui organise les randonnées mémorielles depuis la ferme Ottou jusqu'à la Roche Escudelier, de Marc Debarre major (H) de police qui est venu de Mandelieu dans les Alpes-Maritimes .

Lors de la présentation, monsieur Alain Henri Bonnaure délégué AASSDN au Mémorial a précisé les raisons pour lesquelles Ramatuelle avait été choisie pour ces 80 ans de la libération de la Provence et du débarquement du 15 août 1944 :

Les missions sous-marines clandestines initiées depuis Alger par le général Giraud, le commandant Paillole et le colonel Rivet, jusqu'aux côtes méditerranéennes varoises à Ramatuelle du 4 février 1943 au 26 novembre 1943 avec les sous-marins Casabianca, Marsouin, l'Arethuse et la Perle. L'inauguration à Ramatuelle Var du Mémorial national de l'AASSDN le 3 Mai 1959 par le garde des Sceaux Edmond Michelet et le colonel Paillole, fait citoyen d'honneur de la commune de Ramatuelle la même année. Ces trois événements emblématiques nous ont conduits à choisir Ramatuelle pour célébrer ce 80e anniversaire.

Le Cercle du littoral, la plus ancienne association du village, fondée en 1885, a pour but de rassembler dans un état d'esprit humaniste et républicain, des personnes de toute condition sociale. La création artistique, les expositions culturelles et historiques dominent dans ce bar associatif.

Ce fut une raison supplémentaire qui nous a motivés pour l'installation de l'exposition Paillole. Nous souhaitons dès à présent, un franc succès, dans d'autres lieux de mémoire de cette remarquable exposition.

Alain Henri Bonnaure Délégué AASSDN au Memorial national de l'AASSDN à Ramatuelle Var.

SNLE 3G : lancement de la construction du 1er sous-marin nucléaire lanceur d'engin de 3e génération

Category: Global

1 octobre 2024

La découpe de la première tôle du premier SNLE 3G a eu lieu sur le site Naval Group de Cherbourg le 20 mars 2024. Ce geste symbolique marque le début de la fabrication de la coque de ces sous-marins qui assureront la posture de dissuasion française jusqu'à la fin du XXIe siècle.

Commentaire AASSDN : Le SNLE, élément essentiel de la dissuasion nucléaire française et complémentaire du système *Rafale*, est une des expressions de la souveraineté nationale. Il est le fruit de notre excellence industrielle dans les domaines hautement stratégiques des sous-marins, des missiles, du nucléaire, de l'électronique. Il est aussi l'exemple particulièrement fécond de l'indispensable coopération civilo-militaire. La dissuasion nucléaire, fondée sur une souveraineté industrielle totale dans ces domaines stratégiques, confère à notre pays une liberté d'action politique unique en Europe. Elle rappelle que la défense des intérêts fondamentaux de la France qui couvre de très nombreux domaines et cause pour laquelle l'AASSDN est engagée, est un combat du quotidien qui relève tant de l'Etat pour demeurer indépendant que de chaque Français pour rester libre.

Parmi les systèmes les plus complexes existants, les SNLE sont les pierres angulaires de la force océanique stratégique française (FOST) et assurent la permanence à la mer de la dissuasion nucléaire.

Lancé en février 2021, le programme SNLE 3G destiné à la Marine nationale, lie les armées, la Direction Générale de l'Armement (DGA), qui assure la maîtrise d'ouvrage d'ensemble, le CEA, pour les chaufferies nucléaires, et Naval Group, qui assure la maîtrise d'œuvre d'ensemble des sous-marins en association avec TechnicAtome pour les chaufferies nucléaires.

Pierre Éric Pommellet, PDG de Naval Group a déclaré lors de cet événement :

« Nous sommes fiers de lancer aujourd'hui symboliquement la fabrication de la coque du premier SNLE de 3^{ème} génération, aux côtés de la DGA, de la Direction des applications militaires du CEA, de la Marine nationale et de Technicatome ainsi que l'ensemble de nos partenaires, étatiques et industriels. À travers ce programme d'envergure, Naval Group est pleinement engagé au service de la souveraineté française et de la dissuasion nucléaire, en mobilisant l'ensemble de ses compétences, ses talents et ses moyens industriels, et en s'appuyant sur une base industrielle et technologique de défense solide, répartie sur l'ensemble du territoire français. »

Le premier marché subséquent du programme, notifié en février 2021, couvre les études de

développement jusqu'à fin 2025, les approvisionnements longs délais, la réalisation des premiers éléments de la coque et de la chaufferie du premier SNLE 3G, ainsi que l'adaptation des moyens industriels de fabrication de Naval Group aux spécificités du SNLE 3G.

La production des composants principaux de la chaufferie nucléaire et de la propulsion et notamment de la cuve du 1er SNLE 3G a déjà débuté sur le site de Nantes-Indret.

Un programme industriel d'envergure inédite

Avec 125 ans d'expérience de construction de sous-marins à Cherbourg, Naval Group met en œuvre des savoir-faire uniques, hérités des bâtisseurs des navires des générations précédentes, et des compétences développées pour s'adapter à l'évolution de la menace et aux attentes de la Marine.

C'est dans ce cadre que Naval Group s'est engagé avec le programme SNLE 3G dans une nouvelle aventure industrielle majeure impliquant tous ses sites en France afin d'accueillir le plus gros sous-marin jamais construit en France.

Le sous-marin nucléaire est l'un des objets les plus complexes construits par l'homme. La construction du SNLE 3G nécessite l'intégration de près de 100 000 appareils, ainsi que des centaines de kilomètres de câbles et de circuits. Une telle réalisation demande un savoir-faire rare sur les plans technologique et industriel que très peu de pays au monde possèdent.

Cette filière d'excellence bénéficie à l'ensemble de l'industrie française navale. Près de 90 % de la valeur ajoutée du programme SNLE 3G sera produite en France pendant plusieurs dizaines d'années, ce qui représente environ 3 000 emplois directs de très haute qualification non délocalisables.

Le programme SNLE 3G est une aventure nationale qui irriguera l'ensemble du territoire métropolitain en mobilisant plus de 400 entreprises et 400 compétences réparties sur tout le territoire : de l'Alsace à la Bretagne, de la région parisienne à Toulouse et à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les SNLE 3G, une nouvelle génération de sous-marins à la pointe de la technologie

Par rapport à leurs prédécesseurs, les SNLE 3G présenteront plusieurs avancées technologiques importantes, dotant ainsi la Marine nationale de capacités opérationnelles supérieures, avec des sous-marins:

- Extrêmement discrets ;
- Dotés d'une capacité de détection étendue, avec des senseurs au meilleur standard technologique ;
- Dotés d'une furtivité améliorée, entre autres grâce à une meilleure hydrodynamique et à une manœuvrabilité augmentée ;
- Dotés d'un système d'armes et d'un système de combat particulièrement performant permettant d'assurer ses missions de dissuasion jusqu'à la fin des années 2080 ;
- Capables d'assurer un niveau de sécurité et sûreté nucléaires maximal ;
- Adaptés aux derniers standards de conditions de vie des marins à bord, grâce

notamment à une nouvelle usine de retraitement de l'atmosphère du bord.

Par ailleurs, les SNLE **2G** bénéficieront de certaines de ces innovations, sans attendre l'arrivée des quatre SNLE 3G, afin de disposer de la meilleure performance au cours de leur vie opérationnelle jusqu'aux années 2050. Cette démarche incrémentale de modernisation profitera à l'ensemble de la flotte des SNLE.

[Audition des directeurs de la DRM, DGSI et DGSE sur les menaces sécuritaires en Afrique](#)

Category: 2020-2030,Actualités,Afrique,Désinformation
1 octobre 2024

En 2023, la direction de 3 services de renseignement ont été auditionnés à huis-clos lors d'une session de la Commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée Nationale, sur les menaces sécuritaires en Afrique.

Commentaire AASSDN : La France entière s'est émue de la perte de nos positions dans l'Afrique sahélienne. Comme toujours les véritables responsables ont cherché à se défaire en invoquant des erreurs des Services. En réalité nos politiques ont construit cette situation dans le temps en ne voulant pas intégrer l'évolution d'une Afrique qui est sortie progressivement de l'époque post coloniale et ne nous voit plus comme un modèle. Les Chinois l'ont bien compris et les Russes savent en tirer partie. Dans ce type de changement il faut s'intéresser non seulement aux acteurs étatiques que fréquentent nos diplomates mais aussi aux opposants ethniques politiques ou religieux, à la jeunesse étudiante et aux jeunes cadres formés ailleurs, sans oublier les pays qui les aident et leur tendent une main souvent intéressée.

AUDITIONS A L'ASSEMBLEE NATIONALE

M. le président Thomas Gassilloud. Nous allons entendre, à huis clos, trois acteurs clés des services de renseignement, venus nous parler des risques et menaces sécuritaires en Afrique et depuis l'Afrique : le général de corps d'armée Jacques Langlade de Montgros, directeur du renseignement militaire ; M. Nicolas Lerner, directeur général de la sécurité intérieure, la DGSI, dont la présence s'explique par la porosité entre les sujets de sécurité intérieure et ceux de sécurité extérieure ; le directeur général adjoint de la sécurité extérieure, que nous avons le plaisir de recevoir pour la première fois, sachant que nous avons déjà auditionné dans le passé le directeur général de la sécurité extérieure, M. Bernard Emié, lors des auditions relatives au projet de loi de programmation militaire.

Conflits, migrations économiques et climatiques, réseaux criminels, États défaillants, narcotrafics, les risques et menaces sécuritaires en Afrique et depuis l'Afrique sont nombreux. On peut mentionner la situation au Maghreb et en Afrique de l'Ouest, la déliquescence de la Libye et du Soudan, les tensions dans la Corne de l'Afrique et ses approches maritimes, la guerre en Éthiopie, les menaces au Mozambique, les exactions commises à l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), les difficultés au Cameroun, l'insécurité dans le Golfe de Guinée. Nous ne pourrions traiter aujourd'hui de l'ensemble de ces sujets mais il nous intéresse d'entendre l'analyse toujours éclairée et pondérée de nos services de renseignements sur l'évolution géopolitique des risques et des menaces sécuritaires sur ce continent. Cela nous permettra de mieux comprendre les enjeux de l'adaptation de la politique de défense que nous y déployons et de contribuer à la stratégie française et européenne.

M. le général de corps d'armée Jacques Langlade de Montgros, directeur du renseignement militaire. L'exercice auquel vous nous conviez a quelque chose de frustrant, pour nous comme pour vous, car il va de soi qu'aucune information classifiée ne sera diffusée au cours de cette audition, pour la raison principale que nous devons protéger nos accès, le bien le plus précieux des services de renseignement, et protéger nos forces.

Le renseignement d'intérêt militaire, vise à évaluer les capacités que nos compétiteurs ou des groupes armés peuvent être amenés à utiliser, et leurs intentions opérationnelles. Il est produit au profit du chef d'état-major des armées pour lui permettre d'élaborer des options stratégiques, et des forces en opérations pour préparer leur engagement. Le renseignement d'intérêt militaire ne traite ni du renseignement d'intérêt économique, ni du renseignement politique. En Afrique, la direction du renseignement militaire (DRM) a pour mission de fournir des appréciations de situation sécuritaire pour préparer des opérations de diverses natures : évacuations de ressortissants, comme ce fut le cas au Soudan en avril dernier ; opérations conduites à la demande de nos partenaires, telle Serval il y a une dizaine d'années ; opérations de lutte contre le terrorisme, souvent en coopération avec la direction générale du renseignement extérieur (DGSE). La DRM est aussi chargée d'appuyer ceux de nos partenaires africains qui le demandent, sur le plan méthodologique ou capacitaire.

Vous le savez, notre dispositif militaire en Afrique évolue. Le dispositif, la capacité et les accès de la DRM évoluent parallèlement, mais pas nécessairement de la même manière ni de façon synchronisée dans l'espace ou dans le temps, parce que le renseignement précède la décision et l'action.

Quelles sont, de notre point de vue, les évolutions à l'œuvre en Afrique ? S'il est risqué de tenter de globaliser un continent d'une extrême variété, des tendances de fond se dégagent. La première est une instabilité historique qu'illustrent les 220 coups d'État dénombrés sur le continent depuis soixante-dix ans - environ trois par an. Faiblesse de certains États ou de systèmes de gouvernance, corruption, trafics, clivages ethniques, fragilité des frontières au regard de réalités locales, de multiples facteurs expliquent cette instabilité chronique qui constitue une fragilité.

Or, cette instabilité s'aggrave à mesure que la prolifération des armements s'accroît, qu'apparaissent des armes de plus en plus sophistiquées tels les drones armés et que les capacités aériennes des États montent en puissance. Les capacités d'action et la létalité des armes utilisées dans les conflits en sont accrues. D'autre part, certaines armées ou certains

pays recourent de plus en plus à des supplétifs qui complètent leur capacité à user de la force, parfois au mépris de règles dont ils pensent pouvoir s'affranchir.

Par ailleurs, les organisations régionales africaines peinent à contenir les conflits et à réguler les tensions sécuritaires sur le continent, en dépit d'une réelle volonté politique qui a cependant du mal à s'incarner et à se concrétiser sur le terrain. Enfin, le système de régulation internationale est contesté, affaibli, certains pays exprimant leur défiance à l'égard d'un dispositif dont ils constatent la relative inefficacité. Ainsi le Mali a souhaité le départ de la MINUSMA de son territoire, et la RDC celle de la MONUSCO.

L'aggravation de l'instabilité et l'usage de modes d'actions plus durs entraînent un nombre accru de victimes : on estime qu'il y a eu environ 120 000 morts civils dans les conflits sur le continent en 2022. D'autre part, ceux-ci ont changé de nature : ce ne sont plus des conflits étatiques ou infra-étatiques mais de plus en plus souvent des conflits régionaux ou sous-régionaux. On le voit au travers des actions terroristes au Sahel, bien souvent transfrontalières - au point de déborder sur certains pays du Golfe de Guinée - dans la région des Grands Lacs, dans la Corne de l'Afrique, autour du lac Tchad, etc.

Trois facteurs risquent d'accélérer cette fragilisation : l'explosion démographique sur un continent qui compte aujourd'hui 1,3 milliard d'habitants et qui en comptera 2,5 milliards en 2050 ; l'urbanisation, puisque deux tiers de ces 2,5 milliards de femmes et d'hommes vivront en zones urbaines en 2050, avec une capacité de sécurisation souvent absente ou très diffuse hors des centres urbains principaux ; la régression du modèle démocratique dans certains pays africains.

Ces fragilités structurelles qui s'accroissent sont autant d'opportunités à saisir pour les terroristes et pour certains de nos concurrents qui pourraient trouver là des moyens de contester l'ordre établi pour faire valoir leurs intérêts.

Les deux mouvances terroristes principales sont la branche africaine d'Al Qaïda, relativement affranchie d'Al-Qaïda « centrale », et l'État islamique par le biais de ses quatre principales wilayas africaines (Sahel, Afrique de l'Ouest, RDC et Mozambique), qui poursuivent leur essor de manière inégale, la « tête de gondole » étant l'État islamique au Sahel. Ces wilayas, qui savent parfaitement exploiter la permissivité des États africains, peuvent mobiliser des ressources humaines presque illimitées.

Face à ces mouvances terroristes vivaces et même en expansion, les réponses africaines sont diverses, parfois faibles, et le rejet de l'appui occidental par les juntes sahéennes facilite l'ancrage territorial terroriste et l'extension de ces groupes vers le Golfe de Guinée. Les États tentent de diversifier leurs appuis partenariaux en faisant appel à la Russie, à la Chine, à l'Iran et à la Turquie mais il n'est en rien certain que cette diversification suffira à leur faire reprendre l'initiative face à la menace terroriste. De plus, la réponse des États africains se limite trop souvent au seul champ sécuritaire.

Pour les armées françaises, la prise en compte de la menace terroriste croissante en Afrique restera un impératif, parce qu'elle vise nos ressortissants, nos emprises, nos intérêts et nos partenaires locaux et aussi parce qu'elle met en péril la stabilité des États.

Ces fragilités constituent des opportunités que nos concurrents stratégiques tentent de saisir.

Je m'attarderai sur les deux compétiteurs principaux que sont la Russie et la Chine. Moscou s'est réengagé avec volontarisme sur le continent africain depuis le début des années 2000. Son offre sécuritaire est maintenant diversifiée : vente d'armes, déploiement de sociétés militaires privées, formation des armées africaines... Ces offres se conjuguent à une exploitation désinhibée du champ informationnel pour lutter contre les influences ou la présence occidentales. La Russie a fait de la Libye et de la Centrafrique des pays tests avant de propager son influence. Mais l'exploitation par Moscou du renversement de pouvoirs étatiques, notamment au Sahel, par son appui aux juntes, ne sera probablement pas de nature à juguler l'extension de la menace terroriste. L'action russe en Mozambique a été un échec dont on ne parle pas assez, et nulle part l'action russe n'a suffi à imposer la paix.

La Chine, pour défendre ses intérêts et apparaître comme une puissance responsable, déploie une offre militaire au profit d'États africains. Elle le fait sous trois formes : un engagement accru dans les opérations militaires de paix de l'Onu ; l'approfondissement des relations de défense avec la presque totalité des pays d'Afrique ; l'exportation d'armements vers des États africains. À cela se combine la volonté d'ouvrir des bases en Afrique. Il existe une base chinoise à Djibouti depuis quelques années et la Chine essaye désormais de créer une base sur la façade atlantique.

Au nombre de nos autres compétiteurs, je mentionnerai la Turquie et des pays du Golfe, présents de façon structurelle.

En conclusion, l'Afrique, continent en mutation, demeurera une priorité pour la DRM en raison des menaces que font peser son instabilité, le renforcement de l'activité terroriste et la présence croissante de compétiteurs. Faire face de façon cohérente à l'ensemble de ces menaces exige une coopération entre les services qui s'améliore jour après jour.

M. le directeur général adjoint de la sécurité extérieure. Je vous présente les excuses du directeur général, M. Bernard Emié, empêché d'être présent par de fortes contraintes professionnelles dues à une actualité particulièrement dense. Ayant pris mes fonctions il y a environ deux mois, je suis accompagné par le secrétaire général pour l'analyse et la stratégie, dont la mémoire suppléera la mienne, si besoin est, pour la période des deux dernières années, pendant lesquelles je servais à la DRM.

Cette audition s'inscrit dans le débat parlementaire sur la politique africaine de la France ; ce rendez-vous est très important pour la DGSE, un service secret et spécial certes, mais surtout ancré dans le système démocratique. Le zoom sur l'Afrique fait par le directeur du renseignement militaire correspond parfaitement à la vision de la DGSE. Je compléterai cette présentation à laquelle nous souscrivons entièrement par quelques remarques particulières.

La DGSE a toujours décliné, à son niveau, la politique africaine décidée par les autorités politiques. À ce titre, l'Afrique représente depuis les années 1960 une priorité pour le service, la France ayant des intérêts politiques et économiques à y défendre et des concitoyens à y protéger. Son empreinte en Afrique reflète donc celle que ce continent occupe dans la politique étrangère française. Bien entendu, la part des moyens consacrés par la DGSE à l'Afrique évolue. Ainsi, depuis 2013 et même avant cela, le service a renforcé son dispositif pour soutenir l'engagement français au Sahel et la priorité donnée à la lutte anti-terroriste. Le service se réarticule en permanence en fonction de l'évolution des menaces et des enjeux.

C'est ainsi qu'aujourd'hui il se tourne encore plus vers les puissances émergentes anglophones et lusophones.

Je souhaite désamorcer dès maintenant le soupçon selon lequel nous aurions peut-être manqué de caractériser certaines évolutions politiques en Afrique, j'entends par là les récents putschs, parce que nous aurions donné la priorité, voire l'exclusivité, à la lutte antiterroriste. Le service n'a jamais abandonné la recherche et l'analyse politiques africaines, dont les moyens ont toujours été préservés et même renforcés ces dernières années. Mais la DGSE n'est pas omnisciente et ses capteurs techniques et humains ne lui permettent pas de savoir ce que mijote chaque officier sahélien. Au Mali, au Burkina, au Niger, le service a, à chaque fois, caractérisé la vulnérabilité des régimes en place ; ces putschs ont été des dérapages rapides, soudains et surprenants, y compris pour leurs auteurs, de mutineries locales ou de coups de sang individuels.

Sur le plan général, pour la DGSE, les risques et les menaces sécuritaires en Afrique sont de trois ordres et s'interpénètrent. Ce sont le terrorisme, la déstabilisation politique et les risques qu'elle fait peser sur la paix civile dans les États concernés, les ingérences étrangères particulièrement hostiles à nos intérêts. Le continent est en effet devenu le théâtre d'une compétition féroce entre les démocraties et des puissances autoritaires qui remettent en cause l'ordre international. Je pense bien sûr à Wagner, mais aussi au piège de la dette chinoise qui encourage la mauvaise gouvernance.

S'agissant du contre-terrorisme, il faut souligner le bilan positif de la lutte menée par la France au regard des objectifs assignés, et les services ont joué un rôle déterminant. Cette lutte doit continuer à nous mobiliser, sous des formes différentes. Les opérations conduites par les forces françaises au Sahel, souvent sur renseignements de la DGSE et de la DRM, ont permis la réduction drastique des actions terroristes contre les intérêts occidentaux, empêché la création d'un sanctuaire d'Al-Qaïda susceptible de devenir un lieu de projection de la menace sur le territoire français et profondément affaibli Al Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi). Il en est résulté qu'aucune attaque meurtrière contre les intérêts occidentaux n'a été perpétrée en Afrique occidentale depuis 2018, ni en Europe depuis l'Afrique.

Malheureusement, les difficultés politiques et économiques qui ont fait le terreau de l'expansion des groupes djihadistes ne pouvaient pas être résolues par la seule action militaire, et les gouvernements sahéliens n'ont pas voulu ou pas pu traiter les problèmes qui étaient et qui sont toujours de leur ressort. Le renseignement de la DGSE visait à entraver des structures et des réseaux menaçant nos intérêts, non à conduire une action globale de contre-insurrection. Plus généralement, la France ne pouvait se substituer à ces États, mais seulement les aider.

Ces groupes prospèrent également en raison de certains mauvais choix. Ainsi, au Mali, les exactions commises par les miliciens de Wagner ne font qu'élargir le fossé entre l'État et certaines franges de la population, les communautés peule ou touareg. Étant donné les déficiences des armées locales et de programmes politiques qui délaissent la lutte antiterroriste, nous anticipons une dégradation rapide de la situation sécuritaire en Afrique, devenue l'épicentre du djihad mondial en raison du relatif affaiblissement des centrales terroristes dans la zone syro-irakienne et dans le sanctuaire afghan, même si ces structures restent très menaçantes.

Aussi peut-on craindre la reprise des opérations contre les capitales sahéliennes et l'instauration d'émirats territorialisés dans la zone des trois frontières entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso, et le risque, plus crédible encore à terme, de projection de la menace vers le Maghreb et l'Europe en raison du regain d'attractivité du djihad sahélien et de l'impossibilité pour les volontaires de rallier le théâtre irako-syrien.

Il faut noter que ce danger ne se limite pas au Sahel. Dans la Corne de l'Afrique, le Chabab al-Islami, filiale locale d'Al-Qaïda, contrôle des pans entiers du territoire somalien, et l'État islamique prospère au Mozambique et en RDC. Tout cela advient alors que le nouvel émir mondial de l'État islamique est le djihadiste somalien Abdulqadir Mumin. Cela doit faire craindre une attention renforcée de cette organisation au continent africain : que le nouvel émir de l'État islamique soit un Africain est tout un symbole.

Notre service intensifie ses efforts de recrutement de sources au cœur des cibles pour être en mesure de prévenir aussitôt que possible les menaces qui viseront nos intérêts dans la région. En parallèle, nous demeurons particulièrement vigilants sur l'anticipation et le suivi des crises politiques qui peuvent constituer une menace sécuritaire comportant éventuellement une dimension terroriste. Je citerai l'exemple du Soudan d'où nous avons dû évacuer les ressortissants français et européens en avril dernier,

Mais ces menaces, non plus que les autres défis que sont la démographie et le changement climatiques, ne pourront être réglées par les seules solutions militaires et sécuritaires. Pour réduire la conflictualité, il nous revient, avec nos partenaires européens et africains, de construire une approche plus politique, caractérisée par un investissement collectif coordonné dans l'aide au développement et à la bonne gouvernance. Nous devons aussi être très vigilants face à l'endoctrinement de la jeunesse, désormais soumise, même dans les lieux reculés, à une propagande et à une désinformation massives. Il nous faut pour cela lutter sans relâche contre les auteurs de ces campagnes de désinformation en les privant de leurs moyens d'expression et militer en faveur de l'éducation du grand public à une approche critique des informations diffusées sur les réseaux sociaux.

M. Nicolas Lerner, directeur général de la sécurité intérieure. Les sujets évoqués par mes collègues touchent avant tout à la stabilité des États africains. Sur le plan sécuritaire, l'exposition principale, pour la France, ce sont les personnes physiques et les sociétés françaises représentées en Afrique plutôt que nos intérêts sur le territoire national. Les conséquences actuelles ou potentielles sur notre territoire de la situation de crise et des tendances décrites à l'instant sont néanmoins réelles. Il était donc logique que la direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) soit associée à cette audition et je vous remercie de votre invitation.

L'action de la DGSI sur le territoire national en lien avec l'Afrique suit trois axes. Je dirai d'abord un mot des conséquences éventuelles de la dégradation de la situation en matière de risque terroriste pour nos intérêts à l'intérieur de nos frontières. D'autre part, la DGSI, avec ses partenaires de la communauté du renseignement, notamment les renseignements territoriaux, suit des communautés étrangères ou des individus d'origine étrangère résidant sur le territoire national qui peuvent interagir avec la situation dans les pays dont ils ont la nationalité ou dont ils sont originaires. Enfin, je traiterai des manœuvres de déstabilisation informationnelle, qui s'appuient pour partie sur des structures ou des personnes physiques

résidant en France ou pouvant y séjourner. Vous comprendrez que je m'abstienne de partager toute information relevant du secret de la défense nationale.

Il ne m'appartient pas de dresser l'état des lieux de la menace terroriste visant le territoire national. Vous le savez, elle est essentiellement endogène. Néanmoins, depuis une grosse année, les conséquences de l'existence des théâtres extérieurs que sont la Syrie, l'Irak et l'Afghanistan mais aussi l'Afrique pèsent à nouveau, de manière croissante, sur le niveau de la menace terroriste en France. En 2022, pour la première fois en six ans, la DGSI a déjoué un projet d'attentat impliquant deux individus qui venaient de rentrer en France et qui étaient en lien direct avec des opérationnels de l'État islamique en Afghanistan, ce que l'on n'avait plus vu pendant plusieurs années.

En Afrique, où la dégradation de la situation sécuritaire est très nette, les tentatives des groupes jihadistes de prendre pied sur ce continent ne sont pas nouvelles. Mais ce théâtre n'a jamais été très attractif pour les velléitaires ou les sympathisants djihadistes français. Pendant la période post-révolutionnaire en Tunisie, la permissivité à l'égard du groupe Ansar al-Charia avait conduit quelques Français à rejoindre ce groupe au début des années 2010 ; il s'agissait certes de profils très sérieux qui ont ensuite combattu sur le théâtre syro-irakien, mais ils n'étaient que quatre en Tunisie. De même, de modestes filières s'étaient créées en Libye en 2015 et 2016 mais une dizaine de Français tout au plus y avaient rejoint l'État islamique. En bref, jamais au cours des dernières décennies les théâtres djihadistes africains n'ont conduit à la création de filières de départ de djihadistes français au niveau de ce que l'on a connu en Afghanistan et au Pakistan et surtout en Syrie et en Irak.

La période actuelle ne fait pas exception. C'est que l'accès à ces pays est bien plus compliqué que l'accès au théâtre syro-irakien et qu'à ce jour les groupes terroristes n'ont créé ni structures d'accueil ni réseaux de facilitation pour attirer ce type de combattants. De plus, mes collègues l'ont dit, ces groupes terroristes poursuivent à ce jour un objectif local et n'ont pas, pour l'instant tout au moins, le dessein de projeter la menace. Cela explique qu'aucun projet d'action terroriste en provenance de la zone africaine n'a été détecté ces dernières années visant le territoire national – ce qui ne signifie pas que nos intérêts n'ont pas été visés – et qu'à ce jour aucun ressortissant français n'évolue au sein d'un groupe terroriste en Afrique.

Ce cadre étant dessiné, je tiens à vous dire notre préoccupation quant à l'évolution de la situation, et donc notre vigilance. Nous observons en effet depuis quelques mois des signaux faibles : on constate l'attrait croissant de sympathisants djihadistes pour ce théâtre. Par « attrait croissant », j'entends quelques individus seulement, mais cela ne se voyait pas il y a deux ou trois ans. Ces derniers mois, trois projets de rejoindre une organisation terroriste africaine ont été détectés et déjoués. On est très loin des 1 400 individus qui avaient rejoint l'État islamique sur le théâtre syro-irakien, mais ce phénomène était inexistant il y a peu.

D'autre part, si la dégradation de la situation, qui a été bien décrite, vise avant tout nos intérêts à l'étranger, nous sommes attentifs à cinq facteurs susceptibles d'avoir des conséquences à moyen terme sur le territoire national. C'est d'abord la propagande très active de ces groupes terroristes. C'est ensuite que leurs succès tactiques contribuent à nourrir une image à nouveau dynamique des organisations terroristes, alors que l'attrait pour l'État islamique des velléitaires français pâtissait des revers militaires infligés par la coalition dans la zone syro-irakienne. C'est aussi le risque patent de voir des combattants francophones,

notamment en provenance de pays maghrébins, rejoindre ces groupes terroristes et structurer des réseaux de facilitation ou d'échanges avec des sympathisants ou des velléitaires en France. C'est encore le gain territorial à l'œuvre, qui peut traduire une élévation capacitaire et donc peut-être aussi un renforcement de la capacité de planification d'actions extérieures. Enfin, nous devons être extrêmement vigilants pour éviter que des combattants se greffent aux flux migratoires et entrent sur le territoire national animés par la volonté de commettre un acte terroriste, ou que des profils radicalisés ou d'anciens combattants migrent vers l'Europe pour des raisons économiques mais qu'ils présentent des profils à risque compte tenu de leur parcours. Cela entraîne, en lien avec l'ensemble des services, des mesures très strictes de criblage aux frontières et d'interdictions d'accès.

La DGSJ a pour autre mission cardinale la lutte contre les ingérences étrangères, ce qui l'amène à suivre les diasporas ou les individus d'origine étrangère résidant en France. Les crises, les coups d'État ou les tensions internes ont des conséquences sur les citoyens des pays concernés résidant sur le territoire national, même si ces communautés sont souvent de taille modeste et bien intégrées. Il s'agit parfois d'une immigration très ancienne, intégrée et présente pour travailler ou pour étudier, si bien que les conséquences en termes d'ordre public des troubles observés en Afrique sont restés très limités sur le territoire national ces dernières années.

Nous suivons certains mouvements avec attention. Mais, globalement, les conséquences des troubles politiques en Afrique, en termes de sécurité publique sur le territoire national, sont réduites et contenues.

Sachez enfin que le ministère de l'intérieur est mobilisé à chaque fois qu'il nous faut réagir à des coups d'État ou des actions hostiles à nos intérêts.

Je conclurai par quelques mots sur les outils informationnels, devenus une arme aux mains de nos compétiteurs. Ces outils sont l'objet d'une veille par les services et par Viginum, le service de vigilance et de protection contre les ingérences numériques étrangères créé il y a deux ans, avec lequel la DGSJ interagit. Le cœur de l'activité d'un service de renseignement intérieur est d'essayer de détecter et d'identifier les individus ou les organismes qui participent aux manœuvres informationnelles hostiles à notre égard, parfois manipulés par des puissances étrangères. Certaines ont été citées. En leur nombre, la Russie déploie le dispositif le plus élaboré, en tenant un discours qui touche la sphère panafricaniste francophone. La DGSJ suit et s'efforce d'entraver ces actions, en l'état du droit à chaque fois que c'est possible. Je me réjouis que la délégation parlementaire au renseignement (DPR) ait repris certaines propositions avancées par les services et se soit prononcée en faveur d'une réflexion sur une évolution du cadre légal et juridique qui nous permettrait d'être plus efficaces et plus réactifs dans notre lutte.

M. le président Thomas Gassilloud. Je vous remercie tous les trois pour ces interventions éclairantes et complémentaires. Nous en venons aux interventions des orateurs des groupes.

M. Jean-Philippe Ardouin (RE). Pour les Européens, l'Afrique est le symbole d'une perte d'influence et une source d'inquiétude lorsqu'un pays sombre dans l'instabilité. Depuis de nombreuses années, nous constatons avec impuissance les ambitions russes en Afrique. Quel regard portez-vous sur les activités du groupe Wagner sur ce continent ? Un rapport d'experts

indépendants vient d'établir que cette société militaire privée a rapporté 2,5 milliards d'euros à la Russie. Son rôle demeure stratégique malgré la disparition de son dirigeant historique en août dernier et elle continue d'exploiter la principale mine de la République centrafricaine et d'extraire de l'or au Soudan, couplant profits indirects pour la Russie et développement de partenariats privilégiés. Nous devinons qu'elle entretient aussi des relations très étroites avec les armées de certains États africains pour nouer des alliances défensives. Elle s'est imposée dans plusieurs pays, sous les ordres de Moscou, notamment au Mali à la suite du retrait des forces françaises, à la demande de la junte au pouvoir. Comment s'articulent les autorités officielles russes et les sociétés telles que Wagner dans la stratégie d'influence de la Russie en Afrique ? Cette stratégie vous paraît-elle pérenne ? Comment la France y réagit-elle ?

M. le directeur général adjoint de la sécurité extérieure. Avant la tentative de putsch sur Moscou, la société militaire privée (SMP) russe Wagner procurait une offre sécuritaire de garde prétorienne à des régimes fragiles en échange d'une prédation économique ciblée, dépendant des pays considérés - ici, une mine, là une usine -, se nourrissant donc de la déliquescence des États. Depuis lors, la SMP Wagner n'a plus connu de croissance dans cette zone mais elle a conservé l'héritage. Ils sont donc toujours stationnés dans les pays où ils étaient établis et le troc prédation contre-offre sécuritaire locale à des régimes fragiles se poursuit. Dans les faits, le régime russe, qui essaye de récupérer l'héritage de Wagner à des fins différentes, procède à la découpe de la société Wagner par appartements.

La SMP Wagner exerce ses activités sans scrupule : exactions, s'il le faut, pour exercer ses fonctions de garde prétorienne et, dans tous les cas, désinformation de masse pour contribuer à maintenir artificiellement la légitimité des gouvernements en place.

M. le général de corps d'armée Jacques Langlade de Montgros. Pour compléter ce propos sur l'interdépendance entre cette SMP et des États faillis ou en quasi-faillite, je soulignerai que l'offre de Wagner s'articule en deux volets : formation d'une part, lutte contre des opposants/terroristes d'autre part - la définition dépend des circonstances ou des pays. Bien souvent, l'action de Wagner accentue les clivages ethniques, et les exactions mentionnées ciblent telle ou telle ethnie en fonction des régions dans lesquelles ils opèrent. Wagner est implanté dans un nombre de pays très limité : la Libye, la RCA et le Mali. Cela montre que si « l'offre Wagner » a semblé fasciner le continent africain il y a quelques années, certains pays en sont revenus, se rendant compte que l'activité de ce groupe avait un effet déstabilisateur sur les équilibres ethniques et pouvait entraîner une perte de souveraineté. Plusieurs chefs d'État africains ont compris le danger d'y avoir recours. Enfin, on ne souligne pas suffisamment les échecs de Wagner, notamment au Mozambique d'où ils ont été chassés quatre mois après y être intervenus.

Mme Caroline Colombier (RN). Le retrait de nos troupes en Afrique de l'Ouest nous impose de revoir notre positionnement stratégique dans la région. Nous semblons avoir été progressivement remplacés par des compétiteurs inattendus dans cette partie du monde, la Russie et la Chine, qui créent le sentiment anti-français sur place puis en tirent bénéfice. Ces puissances paraissent avoir pris une longueur d'avance dans le champ informationnel, transformant l'Afrique du Nord en champ de bataille potentiel pour les futurs conflits hybrides auxquels la France pourrait être confrontée. En écoutant les spécialistes invités par notre commission, on ne sait pourquoi la France s'est résignée à une posture défensive et réactive, principalement justifiée par des raisons diplomatiques. Cette doctrine a nui à notre capacité

d'anticipation des crises et limité notre présence à une sorte de ligne Maginot minimale de défense de nos intérêts dans la région, ce qui nous a coûté cher ces derniers mois. Même si nous avons réussi à déjouer des manœuvres de désinformation au début de l'année 2022, ce succès marginal est loin de traduire une stratégie claire de la France dans la région. Pourtant, certains d'entre vous avaient souligné par le passé la nécessité pour vos services de recevoir des consignes nettes des autorités politiques.

Dans ce contexte, comment envisagez-vous de réorganiser vos services pour ne pas perdre pied en Afrique et pour conserver le renseignement d'intérêt militaire de qualité indispensable à notre liberté d'action dans la région ? Si une volonté politique s'exprimait pour faire de l'offensive la ligne directrice de notre action, quelles seraient les priorités stratégiques budgétaires et humaines ? Enfin, quelles évolutions du cadre juridique du renseignement souhaite la DSGI ?

M. le directeur général adjoint de la sécurité extérieure. Je n'ai pas le sentiment d'une dichotomie absolue entre offensif et défensif. Les deux axes d'action s'entrecroisent mais, face à des compétiteurs qui usent du mensonge de la désinformation, la France a fait le choix stratégique de ne pas entrer dans ce jeu-là, si bien que, pour ne pas perdre notre âme nous ne jouons pas à armes égales, ce qui peut donner une impression de fragilité. C'est le pari que, dans la durée, la parole française restera fiable. Quand nous observons des opérations de désinformation, nous les condamnons et nous pouvons décider de manœuvres d'entrave, qui restent secrètes. Tout n'est pas dans le monde visible mais sachez que la France se défend, y compris dans le champ informationnel.

La réorganisation du dispositif de renseignement français pour faire face aux menaces est permanente. Je vous ai indiqué que nous nous investissons davantage dans le Golfe de Guinée, pour contrer les nouvelles menaces au Mozambique et j'ai fait allusion à l'Afrique anglophone et lusophone. Nous continuerons de nous adapter en permanence, avec une agilité assez prononcée au regard du tempo habituel de l'administration française.

M. le général de corps d'armée Jacques Langlade de Montgros. Notre dispositif de renseignement évolue en permanence, singulièrement en ce moment. Tout part évidemment des accès, que nous adaptons en fonction des menaces, de l'acceptabilité des pays hôtes et de la capacité du renseignement d'intérêt militaire à s'adosser à des dispositifs de forces déployées en opération ou prépositionnées. Aujourd'hui, nous repensons à nouveau nos accès en essayant d'anticiper sur le temps long. Nous sommes parfois en décalage avec les dispositifs militaires parce qu'il nous faut créer des accès et capitaliser les informations dans la durée pour produire du renseignement. Repenser nos accès en Afrique signifie se diluer davantage et trouver d'autres partenaires, africains ou internationaux. Tous les services de renseignement troquent avec des partenaires étrangers. Il faut le faire sans naïveté et sans créer de dépendance ; cela fonctionne assez bien, mais il faut des monnaies d'échange. Enfin, nous essayons de progresser en matière d'innovations. Même si la technologie ne fait pas tout et que le renseignement humain est un volet essentiel de nos capacités, l'innovation technologique nous offre des accès dont nous ne pouvons bénéficier hier. Sur le plan budgétaire, je pense que nous nous accorderons pour dire que nous faisons un métier infini avec des moyens finis, si bien que quand bien même notre budget et nos effectifs seraient cent fois plus élevés, nous ne remplirions pas notre mission de façon exhaustive.

M. Nicolas Lerner. Le sujet de l'information, sensible à l'étranger, l'est encore plus quand on parle du territoire national où, la question du champ d'activité des services ou leur capacité de réponse peut très vite venir télescoper les principes constitutionnels de liberté de conscience et de liberté d'informer. C'est pourquoi je pense salutaire la définition d'un cadre relatif aux opérations de désinformation et à la manipulation de l'information. Le décret portant création de Viginum définit précisément ce qui relève d'une action publique et ce qui tient de la libre opinion. Qu'on le regrette ou qu'on s'en réjouisse, dès lors qu'on reste dans les limites de la loi, on est libre, dans notre pays, de penser que la France mène une politique coloniale en Afrique ou que le président Poutine mène en Ukraine une action salutaire.

Néanmoins, la manipulation de l'information par une manière trompeuse d'influencer l'opinion entre dans le champ d'action du service. Depuis quelques mois, grâce à la création de Viginum et à une attitude beaucoup plus offensive de nos autorités, un moyen d'action existe, parfaitement démocratique, qui est de décrire les manœuvres en cours et de les dénoncer. Ce fut le cas pour deux opérations hostiles. L'une était pilotée par l'Azerbaïdjan. L'autre - les étoiles de David apposées sur des murs parisiens - par la Russie ; nous en sommes convaincus même si une enquête judiciaire est en cours. Le Gouvernement a donc décidé de nommer et de dénoncer les compétiteurs auteurs de ces opérations. Tel est l'état d'esprit actuel, et je partage l'opinion du directeur du renseignement militaire au sujet de l'entremêlement des volets défensif et offensif de notre action : la France, en tout cas ses services, s'est adaptée au nouveau contexte d'agressivité stratégique, dit ce qui est, et répond.

Sur le plan juridique, deux propositions des services soumises à la DPR ont été reprises dans le volet public de son rapport annuel. Un mot, d'abord, sur le cadre général. Le service chargé de la lutte contre l'espionnage et les ingérences est confronté en France à trois comportements. L'espionnage, puni par le code pénal, consiste à récupérer des informations que l'on n'est pas censé avoir. De l'autre côté du spectre, la politique d'influence menée par les États vise à promouvoir leur modèle et leurs valeurs ; ce procédé est légal et la France mène elle-même une politique d'influence à l'étranger. Entre les deux, il y a une zone grise, l'ingérence, autrement dit la volonté d'un État d'agir au bénéfice de ses intérêts ou contre les nôtres en avançant masqué, utilisant à cette fin des relais qui taisent au nom de qui ils parlent. Cette zone grise pourrait être mieux prise en compte par la loi et c'est à quoi tendent nos propositions.

La première tend à créer un registre des représentants d'intérêts étrangers inspiré du Foreign Agents Registration Act américain, récemment décliné au Canada et au Royaume-Uni, pays qui ne sont pas connus pour être des démocraties moins efficaces que la nôtre. Ce dispositif vise à rendre obligatoire la déclaration des liens de soumission ou de dépendance à un État étranger. Cela ne signifie pas que l'on est empêché de mener une activité d'influence mais qu'il faut dire d'où l'on parle et quels liens préexistent. Il s'agit simplement de renforcer la transparence du débat public.

Notre deuxième proposition tend à pénaliser l'ingérence, et la création d'un registre nous y aiderait : toute personne qui ne dirait pas précisément au nom de quels intérêts elle s'exprime pourrait être sanctionnée. C'est sur ce terrain que le Royaume-Uni a récemment avancé.

Ces deux propositions ont retenu l'attention favorable de la DPR.

M. le président Thomas Gassilloud. Si l'on vous entend bien, l'ingérence serait alors considérée comme une forme de trahison ?

M. Nicolas Lerner. Oui. Le fait d'agir pour le compte d'une puissance étrangère contre nos intérêts ou pour défendre les intérêts de cet État sans le déclarer relèverait alors du crime de trahison, puni de vingt ans de réclusion criminelle.

M. François Piquemal (LFI-NUPES). Je vous remercie tous trois pour vos propos liminaires qui contribuent à éclairer tous les députés. Il est normal que nous parlions de nos intérêts nationaux, mais cette audition porte sur la sécurité en Afrique en général, et si la situation sécuritaire au Maghreb et dans la bande sahélo-saharienne intéresse particulièrement la France, bien d'autres événements méritent aussi une analyse de leur importance et de l'impact qu'ils peuvent avoir sur la sécurité du continent.

Avant d'y revenir, je vous interrogerai, étant donné les récents coups d'État survenus en Afrique, sur les moyens mis en place par les services de renseignement pour repérer d'éventuels signaux de contestation du pouvoir dans les cercles politiques et sécuritaires et au sein de la population. Quels étaient les dispositifs ? Comment la remontée d'informations s'est-elle faite ? Des divergences dans l'analyse du renseignement ont-elles conduit à des appréciations différentes de certaines situations ?

Alors que les activités armées du Mouvement du 23 mars, le M23, déstabilisent la zone frontière entre la République du Congo et le Rwanda et qu'un drame humanitaire perdure dans le Nord-Kivu, des élections vont avoir lieu dans ces deux pays ; comment pourraient-elles influencer la stabilité de la région ? Le conflit entre Israël et le Hamas se poursuit ; quels pourraient être les risques sécuritaires et le potentiel déstabilisateur de cette guerre pour l'Afrique ? Étant donné le risque d'accroissement de conflits liés aux problèmes climatiques ou à l'appropriation de ressources, quel pourrait être le potentiel déstabilisateur pour la région de la compétition entre l'Éthiopie, le Soudan et l'Égypte à propos de la gestion des ressources du Nil ?

Enfin, en soulignant qu'une intervention militaire ne suffit pas à offrir la stabilité à des peuples, vous avez mis en cause les responsables politiques locaux. Mais la France aurait-elle pu faire davantage pour obtenir de meilleurs résultats de ce point de vue ?

M. le directeur général adjoint de la sécurité extérieure. Vous comprendrez, Monsieur le député, que je ne puisse décrire précisément nos dispositifs de renseignement. De manière générale, tous les services s'attachent à faire converger les trois moyens de captation que sont le renseignement humain, le renseignement technique et le renseignement partenarial. L'exercice est très complexe, car le renseignement qui remonte peut-être positif ou négatif, il peut être faux, et ce peut être une mauvaise piste. Il faut combiner tout cela et analyser les renseignements recueillis avec un discernement qui n'est pas infaillible pour essayer d'en tirer une ligne directrice. Cela continue et je ne trahis aucun secret en vous disant que nous avons des sources humaines et quelques accès techniques en Afrique, et que la remontée d'informations est permanente. Il n'y a aucune rétention d'informations locales des services de renseignement en Afrique.

J'ai traité du résultat obtenu dans mon propos introductif et je le redis : un service de renseignement est un thermomètre, ce n'est pas lui qui fait monter ou baisser la température.

Il observe des choses et en fait part. Il dit : « *La température monte* » ou : « *Le régime semble aller à sa chute* » ; ensuite, une étincelle se produit au hasard de l'Histoire. D'autre part, tous ces putschs sans exception ont été anticipés parce que nous avons tous sous les yeux des régimes déliquescents, mais aucun n'a été prévu précisément ni par les services de renseignements locaux qui sont les premiers concernés ni par les services de renseignement américains ni par les services de renseignement russes. L'instabilité en Afrique étant très forte, nous avons encore des inquiétudes sur la stabilité à venir de certains régimes.

La RDC est en effet dans une situation inquiétante. Les élections en RDC ont lieu en ce moment même et je ne sais comment elles évoluent mais ce sont effectivement des élections à fort enjeu. À ce stade, je puis seulement vous dire que la conscience collective est très forte qu'un embrasement est possible, et de grands partenaires locaux, tels l'Angola, et internationaux, la France et les États-Unis, tentent de calmer le jeu. Mme Avril Haines, la directrice du renseignement national américain, a fait une tournée locale et a obtenu une déconflictualisation provisoire avec des engagements respectifs, pour qu'au moins les proxys ne soient pas à l'origine d'une flambée régionale. On espère que cet accord local tiendra, mais comme dans toute situation de tension, le risque est fort.

M. le président Thomas Gassilloud. Iriez-vous jusqu'à assimiler les motivations des Rwandais à celles de Wagner ou cette comparaison vous semble-t-elle hasardeuse ? La prédation économique justifie-t-elle, ici aussi, des approches sécuritaires ?

M. le directeur général adjoint de la sécurité extérieure. Toutes les crises profondes dans des régions compliquées trouvent leur origine dans un mille-feuilles historique, économique, ethnique et sociologique. C'est pourquoi, si l'on s'en tient à une seule grille de lecture, quelle qu'elle soit, on ne répond qu'à une petite partie de la crise. À ne pas traiter le problème dans son ensemble, on en arrive à une paix intermédiaire mais la tension reste sous-jacente.

M. le général de corps d'armée Jacques Langlade de Montgros. Vous avez fait allusion à d'éventuelles divergences entre les services. Ce mot n'est pas adapté à la réalité de la situation ou à la façon dont nous travaillons ensemble ; il y a plutôt des complémentarités. Les échanges sont quotidiens entre les services de renseignement politique, de renseignement militaire, de renseignement économique et les experts du continent africain. Ils permettent des visions souvent complémentaires, parfois identiques, parfois pas exactement alignées. D'autre part, le renseignement produit ne nous appartient pas. Il est exploité au niveau politique ou, pour ce qui me concerne, à celui du chef d'état-major des armées.

L'instrumentalisation des crises à des fins électorales est récurrente en Afrique, avec des pics d'intensité avant les élections. On en voit un exemple aujourd'hui dans la région des Grands Lacs où certains acteurs politiques se sont efforcés de faire vibrer la fibre nationaliste pour mobiliser l'électorat. Mais le conflit lui-même, vieux de plusieurs décennies, a de multiples explications : un volet ethnique qu'il ne faut pas sous-estimer, la gestion de la croissance démographique et celle de ressources à très forte valeur ajoutée.

M. le président Thomas Gassilloud. Malheureusement, l'instrumentalisation des crises à des fins électorales n'est ni un monopole africain ni celui des régimes autoritaires.

M. Jean-Louis Thiériot (LR). Au nombre des outils d'influence il y a la diplomatie de l'armement et la fourniture d'armements. On sait que notre base industrielle et technologique

de défense (BITD), historiquement très présente en Afrique, n'a plus les succès à l'export qu'elle a eus en d'autres temps. Comment analysez-vous cette évolution ? Est-ce que notre combinaison prix/produit ne correspond plus exactement aux besoins ? Est-ce lié à des choix politiques des gouvernements considérés ? Est-ce dû à une action particulière de nos compétiteurs stratégiques, puisque l'on parle de drones turcs et iraniens ? Quel rôle les services jouent-ils en cette matière ? Sur un autre plan, pourriez-vous faire le point sur la situation, difficilement intelligible, en Libye ?

M. le général de corps d'armée Jacques Langlade de Montgros. Ma sphère de compétences n'est pas la BITD à proprement parler mais plutôt ce que nous comprenons des souhaits des États africains en matière d'armement. Je vous répondrai donc de manière indirecte, comme je l'ai fait dans mon propos liminaire : nous constatons que les matériels utilisés sont de plus en plus létaux et montent en gamme et en technicité. Mais il faut être conscient des forces et des faiblesses du soutien que nos compétiteurs fournissent en matière d'armement. Ces matériels sont assez compétitifs ce qui correspond aux ressources budgétaires limitées de certains États africains ; on pense par exemple aux drones TB2 turcs et aux avions L-39 présents au Mali. Néanmoins, certains pays sont déçus par ces équipements. D'une part, ils ne sont pas toujours performants ; c'est notamment le cas d'armements chinois qui ne répondent pas aux espérances initiales de leurs acheteurs. D'autre part, il n'y a pas toujours de maintien en condition opérationnelle, singulièrement pour les équipements russes, la Russie se concentrant actuellement sur ses besoins propres au détriment des matériels vendus aux pays africains. Dans ce domaine, notre rôle est d'évaluer les capacités des matériels détenus par les armées africaines et les performances de nos compétiteurs pour aider notre BITD.

M. le président Thomas Gassilloud. Je rappelle l'argument de vente des Turcs : « La qualité européenne au prix des Chinois » Vu d'Afrique, c'est un argument qui fonctionne en général.

M. le général de corps d'armée Jacques Langlade de Montgros. Avec un bémol cependant : le drone TB2 turc était l'alpha et l'oméga au début de la guerre en Ukraine mais au bout de trois mois on n'en a moins parlé car il est brouillé et de ce fait inopérant. Les systèmes de brouillage sont encore peu répandus en Afrique, mais ils apparaîtront un jour.

M. le directeur général adjoint de la sécurité extérieure. Le conflit israélo-palestinien et la dislocation de l'Afrique sahélienne éclipsent la Libye, qui disparaît de l'actualité. La situation, effectivement assez difficile à comprendre, n'évolue pas beaucoup. Le processus de reconstruction politique, très lent, se fait avec la médiation des Émirats arabes unis et de l'Égypte mais il se heurte à la milicianisation du pays. Une multitude de milices locales tiennent des régions plus ou moins vastes dont elles se nourrissent comme de prébendes qu'elles ne lâcheront pas facilement pour se fondre dans une unité nationale retrouvée. Œuvre aussi en Libye une société militaire privée turque, la Sadat.

En gros, le pays est découpé en quatre zones. À l'est, la Cyrénaïque est toujours tenue par le clan Hafter, le maréchal, essayant de transmettre l'héritage à ses fils et à des proches. La Tripolitaine, très fragilisée, très milicianisée, très morcelée, est tenue par M. Dbeiba qui ne peut guère sortir de Tripoli. Au centre, Misrata, héritage du comptoir turc, essaye de jouer une partition intermédiaire. Enfin, le sud, essentiellement contrôlé par des tribus nomades, n'envisage pas sa géopolitique locale comme nationale mais comme transnationale, sur l'axe

migratoire sahélien. Les grandes puissances qui participaient au processus libyen sont désormais occupées à autre chose : la Russie, qui avait une ambition locale, se consacre à l'Ukraine, et l'Égypte regarde soudainement sa frontière Est.

M. le président Thomas Gassilloud. La Libye est en quelque sorte une peau de léopard de groupes semi-privés ou paraétatiques. On en revient quasiment à l'époque coloniale, avec des États qui ont du mal à assurer la souveraineté sur leur territoire et où des pouvoirs locaux se réinstallent.

M. le directeur général adjoint de la sécurité extérieure. Effectivement, et les États voisins, Algérie et Tunisie d'un côté, Égypte de l'autre, craignent évidemment le débordement de l'instabilité.

Mme Delphine Lingemann (Dem). Quel sera l'impact sécuritaire de la fin de l'opération Barkhane et de la dissolution du G5 Sahel, la force africaine conjointe de lutte contre le terrorisme soutenue par la France ? Quelle coopération sécuritaire pourrait être envisagée avec la Mauritanie et le Tchad ? Comment évaluez-vous le risque djihadiste pour cette région et par répercussion pour notre pays ?

M. le général de corps d'armée Jacques Langlade de Montgros. La fin de l'opération Barkhane et du G5 Sahel ont fragilisé les États sahéliens dans le domaine sécuritaire. Cette dégradation a été un élément déclencheur des différents coups d'État. La fragilisation régionale structurelle tient à plusieurs facteurs précédemment décrits. Les conséquences de ces événements sont d'une part, une fragilisation encore accrue en raison de la disparition d'une partie de l'aide dont bénéficiaient ces pays et dont ils ont choisi volontairement de se séparer, d'autre part l'extension de la menace terroriste, à la fois géographique et en intensité. Aujourd'hui, l'action terroriste s'exprime sur l'ensemble du territoire malien, y compris à proximité de la frontière sénégalaise, voire des frontières guinéenne et ivoirienne, et peut s'étendre au-delà, vers les pays du Golfe de Guinée. Cette tendance est donc plutôt négative. Les juntes coopèrent : les trois pays ont créé une association politique et militaire. L'évolution des pays sahéliens inquiète non seulement les pays du Golfe de Guinée mais aussi d'autres pays limitrophes comme le Sénégal et la Mauritanie. Les pays du Maghreb constatent également avoir moins d'influence sur les pays sahéliens, ce qui fragilise leurs frontières, avec des risques de déstabilisation interne, notamment au sud de l'Algérie.

M. le directeur général adjoint de la sécurité extérieure. J'ai dit dans mon introduction que nous avons des conséquences de l'évolution au Sahel une vision très pessimiste. Le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans, affilié à Al Qaïda, qui a toujours pour objectif de construire un califat local, exerce une pression croissante sur les capitales sahéliennes. En outre se recrée une alliance de proximité avec la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), qui rallume le feu sécessionniste au Nord Mali avec des jeux troubles entre visions califales et visions sécessionnistes. La tension avec les régimes des capitales est donc croissante. Bamako a réussi à revenir à Kidal, mais il ne faut pas imaginer que cette rentrée très symbolique soit une illustration de la solidité du régime au Nord-Mali, et il sera extrêmement compliqué pour le gouvernement central de se maintenir à Kidal dans les années qui viennent, d'autant que dans le même temps l'État islamique se construit un sanctuaire très fort. Nos inquiétudes sont encore avivées par les liens croissants entre l'État islamique en Afrique centrale, l'État islamique en Afrique de l'Ouest et l'État islamique dans le Grand

Sahara. Ces connexions croisées qui se traduisent par des soutiens individuels, logistiques et doctrinaux rendront ces organisations encore plus résilientes.

M. Nicolas Lerner. Si l'on considère le nombre de morts causées, les principales victimes de ces groupes terroristes sont les populations locales des pays considérés. Sont aussi visés les intérêts français dans la région. Je précise à ce sujet que la DGSJ est systématiquement saisie en judiciaire des attentats commis à l'étranger. Je l'ai dit, la menace visant le territoire national est aujourd'hui très limitée. Il n'y a aucun combattant français aux côtés des groupes terroristes évoqués qui, à ce jour, n'ont pas pour programme de projeter la menace ni d'ailleurs la capacité de le faire. Néanmoins, des signaux faibles appellent la vigilance sur l'attrait croissant pour ces groupes et sur la double menace que représenterait la création d'un califat territorial structuré : le risque que des populations francophones rejoignent ces groupes combattants, et le risque, par ricochet, que des liens directs s'établissent avec des velléitaires sur le territoire national.

Mme Anna Pic (SOC). Je prends la parole au nom du groupe socialiste pour suppléer ma collègue Isabelle Santiago, empêchée. Le rapport public de la DPR déposé le 29 juin dernier, qui s'appuie sur des entretiens et des auditions conduites avec les services que vous dirigez, détaille les stratégies d'influence et d'ingérence qui menacent les positions stratégiques françaises en Afrique. Il évoque une guerre d'influences, mentionne l'importation massive d'armes russes et chinoises, la mainmise du groupe Wagner sur les mines, l'intensification de la présence de la Chine dans le secteur bancaire et la multiplication des accords de formation militaire. Ces phénomènes se conjuguent au volet plus habituel d'une bataille d'influences par le biais de média de propagande tels que Russia Today et Afrique Media et le soutien de certains partis politiques par des régimes étrangers. Ces manœuvres ont abouti à l'abstention de dix-sept pays africains lors du vote, en mars 2022, de la résolution de condamnation de l'invasion russe de l'Ukraine. Comment ces faits n'ont-ils pas permis d'analyser les risques pour les intérêts stratégiques français de cette guerre d'influence dont nous avons subi ces derniers mois les premières conséquences ? Quels enseignements tirer du retard manifeste de la France à s'adapter aux nouvelles guerres hybrides ?

M. le général de corps d'armée Jacques Langlade de Montgros. La stratégie d'influence des compétiteurs est un sujet pris à bras-le-corps au niveau interministériel. Ces manœuvres sont anciennes, mais il existe effectivement des stratégies d'influence structurées chez certains de nos compétiteurs, et les Russes sont de ceux-là. À certains, on prête parfois des capacités supérieures à ce qu'elles sont. Face à cela, nous ne restons pas les bras ballants. La coordination ministérielle et interministérielle monte progressivement en puissance pour porter nos objectifs stratégiques et nos valeurs. Les services de renseignement coopèrent à l'action des structures d'influence en décrivant l'état de la menace et en aidant à porter les messages les plus efficaces possible.

M. le directeur général adjoint de la sécurité extérieure. En matière d'influence, l'enjeu principal des services de renseignements est de la détecter, dans ses deux registres. Il y a d'une part la manipulation de l'information, et nous nous efforçons de débusquer les usines à trolls et les auteurs de désinformation. Il y a d'autre part la partie influence, et en ce domaine il faut connaître les hommes et les réseaux ; c'est tout l'enjeu du renseignement géopolitique, que nous n'avons jamais perdu et qui consiste à démasquer les acteurs de l'influence de nos compétiteurs locaux. C'est le travail quotidien des services de renseignement, pour savoir

comment s'exercent l'influence chinoise dans tel pays, l'influence russe dans tel autre, qui en sont les acteurs et quels sont leurs leviers.

M. Loïc Kervran (HOR). Je remercie, au nom du groupe Horizons, les hommes et les femmes des services de renseignement qui travaillent en Afrique ou sur l'Afrique dans des circonstances difficiles et parfois dangereuses avec un dévouement remarquable. Je remercie aussi le directeur général adjoint de la DGSE de nous avoir donné des exemples du succès de certaines de nos opérations d'entrave en Afrique, car il y a toujours un déséquilibre dans l'évaluation de l'efficacité de nos services, en raison du secret bien sûr, mais aussi parce que ce que l'on a évité est par définition difficilement mesurable.

Dans le passé, certains services ont justifié notre présence militaire en Afrique par la nécessité de maîtriser le risque de menace projetée. Vous avez tous indiqué que, pour les diverses raisons que vous avez exposées, ce risque est faible aujourd'hui ; dans ce contexte, peut-on imaginer maîtriser la menace projetée sans présence militaire française au Sahel, en tout cas sans présence permanente ? D'autre part, que font les services dans la lutte contre les réseaux d'immigration clandestine ? C'est une autre de leurs missions, assez récente et importante, singulièrement quand on entend l'ambassadeur de France au Niger rappeler que la junte nigérienne a dépénalisé le trafic d'êtres humains et libéré beaucoup de ses auteurs.

M. le général de corps d'armée Jacques Langlade de Montgros. En parlant de la menace, on en revient aux conséquences de l'évolution de notre dispositif militaire en Afrique. Ces dernières années, l'action française dans sa globalité – pas uniquement l'action militaire mais aussi l'action diplomatique, économique et culturelle – a permis de contenir la menace terroriste au Sahel, mais elle ne l'a pas éradiquée car elle n'aurait pu le faire seule. Le directeur général adjoint de la DGSE a souligné certains renoncements ou défaillances d'États africains dans la lutte contre le terrorisme et le fait que nous ne pouvions nous substituer à l'action indispensable de ces États dans tous les domaines. Alors que notre action a permis de contenir la menace terroriste depuis une dizaine d'années, ce sera beaucoup moins le cas désormais, comme on le voit déjà, avec l'extension de leurs zones d'actions et du nombre de victimes depuis le départ de la France du Mali, du Niger et du Burkina Faso où la situation a explosé depuis deux ans. Il faut donc distinguer le passé d'un futur certes difficile à écrire mais dont le directeur général adjoint de la DGSE a souligné plusieurs fois que les tendances, toutes très négatives, incitent au pessimisme à la fois pour ces pays et les pays limitrophes. Le concept de menace projetée sera probablement plus prégnant demain en raison de la fin de l'aide que nous apportions.

M. le directeur général adjoint de la sécurité extérieure. Que l'on ne se méprenne pas : la DGSE ne travaille pas à entraver l'immigration en cherchant les migrants. Je vous l'ai dit, notre action consiste à prendre la température pour permettre la prise de décisions par nos autorités. Aussi la DGSE s'efforce-t-elle de cerner la réalité objective du panorama des routes de migration pour disposer de l'image la plus actualisée possible des grands axes migratoires. D'autre part, elle agit sous le prisme de la traite d'êtres humains, en s'efforçant d'identifier les réseaux qui profitent de la misère humaine pour s'enrichir. Nous le faisons, hors nos frontières, avec nos moyens, soit avec des partenaires locaux quand ils le veulent et quand ils le peuvent, soit seuls. Une fois des trafiquants identifiés, nous lançons une coopération avec les services locaux pour essayer de les entraver. C'est à ce niveau que nous agissons, et ce ne peut être plus que cela. C'est aussi à cette fin que nous menons un dialogue avec tous les

acteurs du Sud de la Méditerranée.

M. le président Thomas Gassilloud. Considérez-vous que le développement des flux migratoires lié à la désorganisation de cette région peut être un objectif recherché par la Russie dans sa lutte systémique contre l'Europe ?

M. le directeur général adjoint de la sécurité extérieure. Ce n'est pas caractérisé. Je pense que la Russie profitera de toute opportunité pour nous fragiliser mais aucun renseignement fiable ne me signale qu'elle utilise ce moyen à ce stade.

M. le président Thomas Gassilloud. Cependant, elle a utilisé ce moyen à l'Est de l'Europe.

M. le directeur général adjoint de la sécurité extérieure. La thématique était autre et la difficulté tenait aussi au protocole Cazeneuve conclu avec la Turquie.

M. le président Thomas Gassilloud. Nous en venons aux questions des autres députés.

Mme Gisèle Lelouis (RN). Combien de Français sont présents dans des zones à risque ou qui peuvent le devenir ? Comment le contact est-il maintenu entre eux et nos ambassades ?

M. le directeur général adjoint de la DGSE. Je n'ai pas en tête tous les chiffres, tant les zones à risque sont nombreuses. Seul fait référence le site de conseils aux voyageurs du ministère des Affaires étrangères. C'est la voix officielle, avec une granularité précise des zones à risque. Notre mission principale, à laquelle nous nous consacrons chaque jour, est de protéger nos compatriotes, mais elle ne consiste pas à assurer la protection individuelle de tous les Français à l'étranger. Notre stratégie, difficile, est de pénétrer les groupes et les organisations de tous types qui nous menacent pour connaître leurs intentions et anticiper leurs attaques avant qu'ils les concrétisent. Notre sport journalier, que nous conduisons avec plus ou moins de réussite, est de pénétrer les groupes terroristes pour savoir quel est leur prochain coup, et les mouvements subversifs pour savoir comment ils vont évoluer, puis de faire remonter les informations sur les menaces vers le ministère des affaires étrangères pour assurer au mieux la protection des Français à l'étranger.

M. le président Thomas Gassilloud. Messieurs, je vous remercie.

Crédit photo : Assemblée Nationale

[L'autonomie de la Corse, archétype de la fausse bonne idée](#)

Category: 2020-2030,Actualités,Global,Mafias et terrorisme,Souveraineté
1 octobre 2024

Par le général (2S) Michel Franceschi, natif et résident de l'île.

L'autonomie de la Corse est à l'ordre du jour mouvementé du gouvernement, sans que l'on se soit assuré au préalable de l'onction de la communauté insulaire qu'impose cette mutation institutionnelle. Ce projet s'apparente ainsi à une privatisation politique de la Corse, au profit d'intérêts particuliers à l'affût. A cet égard, deux associations insulaires, confortées par la magistrature judiciaire, ont eu le courage de brandir le spectre d'une mafia insulaire menaçant la démocratie locale. Non, la Corse n'a nullement vocation à devenir une république bananière !

La question corse est en fait une cause nationale car toutes les régions aspirent aujourd'hui à des degrés divers à l'exercice de plus larges responsabilités locales. La solution globale du problème réside dans un indispensable aggiornamento de l'architecture administrative du pays, fondé sur une pleine application du principe de subsidiarité.

Grand chantier à vocation prioritaire, cette vigoureuse relance de la décentralisation du pays permettra l'épanouissement des particularismes régionaux sans empiétement sur la pouvoir régalien, ni mise en danger de la vitale unité de la France, que ruinerait la perspective d'une décentralisation à la carte. D'autres régions ne frappent-elles pas déjà à la porte ? Non, la France n'a pas vocation à devenir une auberge espagnole ! Les nouvelles compétences régionales ainsi accordées seraient comparables à celles du statut actuel de la Corse, remettant ainsi le pays sur la voie du rétablissement de l'unité constitutionnelle malmenée.

Fondamentalement, l'originalité insulaire de la Corse n'est qu'une donnée géographique sans prédétermination de son statut politique qui ne dépend que du seul libre choix de sa population. Toute comparaison tentante avec d'autres îles méditerranéennes est historiquement irrecevable. La Corse est devenue française à part entière par décret de l'Assemblée Constituante du 30 novembre 1789, adopté à l'unanimité et dans l'enthousiasme à la demande des députés corses. Cette francité plus que bicentenaire de l'île a reçu une sublime confirmation avec le serment de Bastia de 1939, prêté par les Corses en réponse aux ambitions annexionnistes de Mussolini. On peut toujours le lire sur une plaque de marbre sur le boulevard Paoli à Bastia: « Face au monde, de toute notre âme, sur nos gloires, sur nos tombes, sur nos berceaux, nous jurons de vivre et de mourir Français ». Français à part entière s'entend! Aussi, avant d'envisager tout changement institutionnel, il importe de s'assurer de la validité actuelle du serment de Bastia par une consultation directe de la communauté insulaire d'aujourd'hui, à placer devant ses responsabilités et non devant un fait accompli.

N'éluçons pas le côté gribouille de l'autonomie. Le droit à la différence appelle inéluctablement une différence des droits. Avec l'autonomie, la solidarité nationale dont la Corse a un besoin vital viendrait à s'effriter sérieusement, voire à disparaître. Habitants de la plus pauvre région de France, les Insulaires couperaient ainsi eux-mêmes la branche sur laquelle ils sont assis. En tout état de cause, l'insularité de la Corse, de surcroît montagne dans la mer, engendre un handicap multiformes, notamment économique, que ne compense pas sa beauté naturelle. Cette pénalisante inégalité appelle un pacte de solidarité nationale traitant tous les aspects de la question et pas seulement une continuité territoriale à l'enveloppe financière manifestement insuffisante. Il appartiendra en fin de compte au Parlement d'en décider. Il faut espérer que dans sa sagesse il rejettera ce projet, funeste non seulement pour la Corse mais aussi pour la France entière.

Nice, haut-lieu de la Résistance française

Category: 1942-1945,2ème Guerre Mondiale (1939-1945),Europe de l'Ouest,Événements,Général François Mermet,Hommages et discours,Renseignement,Serment de Bon-Encontre,Services allemands,Services français
1 octobre 2024

Allocution du général d'armée aérienne (CR) François Mermet, Président l'Amicale des Anciens des Services Spéciaux de la Défense Nationale, l'AASSDN, et ancien Directeur Général de la Sécurité extérieure, aux monuments aux morts de Nice, le 5 octobre 2022. Ce fut l'occasion de rappeler le rôle de Nice pendant toute la Deuxième Guerre Mondiale pour son soutien actif à la Résistance. Nice qui est une des rares villes de France à s'être libérée sans l'aide de troupes étrangères grâce au soulèvement de sa population. Dans un [discours prononcé le 9 avril 1945](#), place Masséna à Nice, le général de Gaulle, président du gouvernement provisoire de la République française, évoquera la libération de Nice en ces termes : « *Nice, le 28 août 1944, par l'héroïque sacrifice de ses enfants, s'est libérée de l'occupant. (...) Nice libérée, Nice fière, Nice glorieuse !* ».[1] Nice, enfin, dont tant d'enfants se sont révélés des héros face à l'envahisseur. [NDLR]

<https://www.youtube.com/embed/BmTzv2wJxgE>

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Maire, représenté par Madame Marie-Christine Fix.

Marins du SNA *Casabianca*, Aviateurs de l'escadron de transport *Poitou* et du CPA10, unités prestigieuses de nos forces spéciales avec qui nous avons l'honneur d'être en parrainage,

Monsieur le Délégué militaire départemental,

Monsieur le commandant du Groupement de gendarmerie départementale des Alpes-Maritimes,

Mesdames, Messieurs,

Chers amis.

Notre Amicale se retrouve, une nouvelle fois, dans cette superbe ville de Nice où nos grands anciens, conduits par le Colonel Paul Paillolle, avaient tenu congrès en 1975.

Une même soif de vérité et de reconnaissance nous anime dès lors qu'il s'agit de célébrer la mémoire de nos Services de renseignement et de contre-espionnage. Bien avant la Seconde Guerre Mondiale, ils avaient fait leur travail en dénonçant avec précision les menaces allemandes et italiennes qui planaient.

Ils n'ont — hélas — pas été écoutés. Ni par le pouvoir politique, ni par le Haut commandement militaire de l'époque.

Une semaine avant la foudroyante invasion allemande de l'été 1940, le colonel Rivet et le commandant Paillole, prévoyant la dissolution de leur service dans les clauses de l'armistice, ont préféré saborder leur service pour entrer en résistance en choisissant la clandestinité. Évacuant de Paris leurs personnels et leurs si précieuses archives, ils se sont regroupés à Bon-Encontre, près d'Agen, où ils feront le serment de continuer le combat jusqu'à la Libération du pays.

En 1954, dans le tome I de ses mémoires, le général de Gaulle écrit : « *Les premiers actes de résistance venaient des militaires, les services de renseignement continuaient d'appliquer dans l'ombre des mesures de contre-espionnage et par intervalle transmettaient aux anglais des informations* ».

Outre la fourniture de renseignements sur l'ordre de bataille et les infrastructures de l'armée allemande, ils permirent 1300 arrestations, 264 condamnations et 42 exécutions d'agents et de collaborateurs.

Après le débarquement des alliés au Maroc et en Algérie, les opérations de reconquête en Afrique du nord et en Méditerranée, furent réussies grâce aux actions des services du commandant Paillole : le Brigadier général Dudley Clarke, responsable britannique des opérations d'intoxication (*deception*) confiera : « *Il nous eut été impossible de mener à bien notre tâche sans l'aide experte et si généreuse de vos services* ».



AASSDN

Allocution du général d'armée aérienne (CR) François Mermet, Président de l'AASSDN à Nice



Les autorités au garde à vous pendant l'exécution de l'hymne national - Photo © Joël-François Dumont

Lors de notre Congrès à Bon-Encontre, en 2021, nous avons soulevé un coin du voile sur cet [épisode fondateur de la Résistance](#). De nouveau, le 30 mai dernier, lors de la commémoration du 150^{ème} anniversaire de la création de la Direction du Renseignement et de la Sécurité de la Défense, le nouveau ministre des Armées, M. Sébastien Lecornu, a évoqué ce Serment dans la cour d'honneur des Invalides en rendant un hommage solennel à l'action déterminante du général Rivet et des colonels Paillole, Sérot et Doudot.

Ce dernier, figure légendaire de notre contre-espionnage, infiltra et manipula, trois postes du service de renseignement de l'Abwehr sur le territoire allemand. Les Alliés lui attribuèrent, comme au commandant Paillole, leurs plus hautes distinctions : officier de la Legion of Merit américaine et chevalier de l'Ordre du British Empire.

C'est avec fierté que nous retrouvons à Nice cette flamme de la Résistance, dans cette ville où Jean Moulin organisa depuis sa galerie d'art la difficile mission dont l'avait chargée le général de Gaulle : rassembler et unir les différents mouvements de Résistance.

Qu'il me soit permis d'évoquer la mémoire de Niçois qui se sont rendus célèbres dans leur combat pour la libération de la France.

C'est un Niçois, le capitaine Gustave Bertrand, responsable de nos services à Berlin qui, en 1934, subtilisa aux Allemands les plans de la fameuse machine Enigma, dont le développement en coopération avec les services polonais, puis britanniques, permit dix ans plus tard, aux Britanniques de gagner la bataille d'Angleterre avant de donner aux Alliés une longueur d'avance pendant toute la guerre jusqu'à la victoire.

En 1940, c'est à Nice que Bertrand se réfugia avant d'exfiltrer son équipe vers Londres via l'Espagne. Nice était alors notre station de surveillance face à l'Italie. Nice devint, dès 1942, un poste important du réseau de contre-espionnage dit des « Travaux Ruraux », mis en place clandestinement dès la signature de l'armistice par le général Rivet et le commandant Paillole pour combattre les services secrets allemands et italiens.



Hommage au général Delfino pendant le passage de deux *Rafale* du Normandie-Niemen - Photo © JFD

C'est aussi à Nice que naquit le général d'armée aérienne Louis Delfino, pilote aux 16 victoires aériennes homologuées et dernier commandant du prestigieux régiment *Normandie-Niemen* engagé sur le front russe. La ville de Nice lui rend hommage tous les ans ainsi qu'aux 42 pilotes qui perdirent la vie au cours de cette épopée.

FFI AUX ARMES CITOYENS!!! FTP

Vive l'Insurrection Nationale inséparable de la Libération Nationale

***La libération du peuple sera l'œuvre
du peuple lui-même***

Fidèle à ce principe le Peuple Niçois s'est dressé contre l'envahisseur nazi.
Depuis ce matin 6 heures l'insurrection nationale libératrice est déclenchée;
les principaux édifices publics sont occupés !

Comme Paris, Marseille, Toulouse, Lyon et tant d'autres villes de France,
NICE a voulu régler son sort elle-même.

A partir de ce moment, tous les Niçois et Niçoises doivent être mobilisés.
Avec la plus grande discipline chacun doit se mettre au service de la
VAILLANTE ARMÉE DE LA RÉSISTANCE.

Pas un homme, pas une femme ne doit être défaillant !
L'heure du combat final a sonné.

TOUS AUX ARMES !!!

Organisez tout de suite vos groupes de combat

Sortez toutes vos armes ! Attaquez partout l'ennemi en déroute, récupérez
ses armes. Attaquez et abattez sans pitié la vermine de la Milice et P.P.F.

Arrêtez et mettez dans les mains de l'Armée de la Résistance les colla-
borateurs de tout poil !

Tous à l'action ! A l'action immédiate ! Comme en 89 et 92 tous aux
armes ! En avant

VIVE LA FRANCE ! VIVE LES ALLIÉS ! VIVE LES F.F.I. VIVE LES F.T.P.F. !

LE COMITÉ MILITAIRE RÉGIONAL F.T.P.F.

En 1944, Nice est l'une des rares villes de France qui se libère par elle-même grâce à l'insurrection de sa population et aux mouvements de résistance peu de temps avant l'arrivée d'une division américaine.

Il y a quatre ans lors de notre Congrès à Annecy, nous avons célébré à la nécropole des Glières le sacrifice et le courage des Résistants et des maquisards, espagnols pour la plupart, encadrés par les chasseurs-alpins du 27^e BCA commandés par le colonel Jean Valette d'Osia.

Leur soulèvement permettra la libération de la Haute-Savoie, le seul département à s'être libéré du joug nazi.

Connaissant les liens historiques qui unissent le duché de Savoie et le comté de Nice, comment pour le savoyard que je suis, ne pas associer dans un même éloge la Résistance du département de la Haute Savoie et de la ville de Nice ?

Nice, hélas, est devenue une ville martyre depuis l'attentat terroriste de masse du 14 juillet 2016 : 86 morts, un demi-millier de blessés ! Nos pensées se tournent vers les familles endeuillées, vers toutes celles et ceux qui restent meurtris dans leur chair et leur cœur. À travers notre association, la communauté du renseignement salue leur dignité ; elle fait ici le serment de ne jamais oublier les victimes innocentes du carnage de la Baie des Anges.

Gageons que « la victorieuse » comme le rappelle l'origine grecque de Nice, « Nikaïa », saura surmonter l'épreuve et donner l'exemple de son courage à la Nation au moment où la guerre surgit à nouveau en Europe.



Bernard Gonzalez, préfet des Alpes-Maritimes, dépose une gerbe aux monuments aux morts de Nice - Photo © JFD

Que soient enfin remerciés, toutes celles et tous ceux qui nous ont accueillis avec bienveillance pour réussir ce congrès, au premier rang desquels Monsieur Bernard Gonzalez, préfet des Alpes maritimes et Monsieur Christian Estrosi, maire de cette belle ville de Nice, sans oublier bien sûr cet hommage de notre armée de l'Air et de l'Espace avec le passage d'une patrouille de *Rafale* du Normandie-Niemen.

Général François Mermet, Président de l'AASSDN

[1] La **libération de Nice** a lieu le 28 août 1944 à la suite d'une insurrection armée décidée par la Résistance. Les insurgés ne sont qu'une centaine au début de la journée du 28 août, mais l'ampleur qu'a pris le soulèvement en fin de journée pousse l'occupant allemand à évacuer la ville. Les Alliés ne sont pas au courant de l'insurrection et n'aident donc pas les insurgés. Côté niçois, 31 résistants seront tués et 280 seront blessés (Source : [La Bataille de Nice in Wikipedia](#)).

Bon-Encontre : le chemin de l'honneur et de la Résistance

Category: 1940-1944 : Résistances en France, Europe de l'Ouest, Général Louis Rivet, Place des Services spéciaux dans la résistance de l'armée (ORA...), Pourquoi la résistance des Services spéciaux est-elle si mal connue ?, Quand a débuté la résistance des SR ?, Renseignement, Serment de Bon-Encontre, Services allemands, Videos en ligne
1 octobre 2024

Par Joël-François Dumont

L'Amicale des Anciens des Services spéciaux de la Défense nationale, l'AASSDN, vient de tenir son congrès à Bon-Encontre, dans la banlieue d'Agen. Une occasion pour *la Voix du Béarn* d'évoquer une très belle page de l'histoire de nos services spéciaux, à un moment crucial, en juin 1940, après le déferlement des troupes allemandes sur la France.

Voir ci-dessous la vidéo sur la commémoration du Sermet de Bon-Encontre avec le discours du Président de l'AASSDN, le Général François Mermet.

En mai-juin 1940, en quelques semaines, 100.000 militaires et civils français sont morts en tentant de stopper l'offensive allemande, sans succès, écrasés qu'ils furent par la puissance de feu des blindés de la Wehrmacht et des *Stuka* de la Luftwaffe.

La débâcle qui s'en est suivie marquera à jamais la mémoire collective des Français après avoir été vécue comme un moment de déshonneur national. Heureusement, le courage et à la détermination d'une poignée d'hommes et de femmes refusant la défaite, mobilisés corps et âme pour bouter l'ennemi hors de France, permettront à la Libération de retrouver confiance en notre avenir collectif après plusieurs années d'occupation.

Les tous premiers à se ressaisir, imaginant des conditions d'armistice très dures, furent les hommes et les femmes du « 2 bis », notre service de renseignement en 1940. Comme le veut la

tradition, en temps de guerre, celui-ci se transforme en 5^e Bureau pour regrouper le service de Renseignement et celui du contre-espionnage.

Le général d'armée aérienne François Mermet, président de l'Amicale des Anciens des Services spéciaux de la Défense nationale, l'AASSDN, a retracé ce qui s'est passé le 14 juin 1940 dans la banlieue d'Agen au séminaire de Bon-Encontre, réquisitionné par l'équipe du colonel Rivet et du capitaine Paillolle, chef du contre-espionnage français.

Ce 80^e anniversaire du serment de Bon-Encontre, a été reporté du fait de la pandémie et après le décès de son ancien président, le colonel Henri Debrun, qui était venu faire apposer une plaque en l'honneur de ce fait d'arme exceptionnel sur le mur du séminaire. Il a enfin été commémoré comme prévu. Les hommes et les femmes de l'ombre chargés du Renseignement aiment et respectent les traditions. Même discrètement, ils n'oublient jamais d'honorer la mémoire et le sacrifice des « anciens » pour l'exemple qu'ils ont su montrer. Avec ceux qui ont survécu, ils s'attachent également lors de ces rencontres à avoir une pensée pour ceux qui sont morts pour la France au champ d'honneur sans oublier les camarades qui les ont quittés en cours d'année.

Nombreux sont parmi les membres de l'AASSDN ceux qui ont eu un père, une mère ou un proche à s'être jeté dans la bataille et avoir « payé le prix du sang ».

Lors de ces congrès, il n'y a pas que les anciens. Traditionnellement, des militaires d'active, représentant des unités d'élite qui sont le bras-armé de nos services sont présentes, autant de symboles de nos forces armées : 13e RDP, 1^{er} RPIMA, 2^e Hussards, le « 44 », les Forces spéciales et leurs célèbres commandos comme le CPA 10 de l'armée de l'Air et de l'Espace qui n'ont rien à envier au Navy Seals américains. Sans oublier, parmi les plus fidèles, les marins du sous-marin *Casabianca* qui, lors de la 2^e Guerre Mondiale, s'est illustré entre Alger et la métropole en assurant des liaisons à risque et en transportant des responsables de la Résistance.

Chaque année, l'amicale rend également hommage à des hommes et à des femmes qui, par leurs actions, sont devenus des symboles de la Résistance.

Cette année une gerbe a été déposée sur la tombe de l'adjudant-chef André Fontès - en présence de son fils Christian - pour célébrer le réseau Morhange dirigé par Marcel Tallandier, en présence de sa fille Monique.

De même, la mémoire de nos « Merlinettes » a été honorée, après avoir été tirées d'un oubli qui a duré près de 70 ans... Ces Merlinettes dont le colonel Paillolle était si fier ont désormais trouvé leur place dans le jardin Eugénie-Malika Djendi dans le parc Citroën (Paris XVe) où a été édifié le monument à la mémoire de ceux qui sont morts pour la France en OPEX.

Sans l'opiniâtreté de Jean-Georges Jallot-Combélas, neveu d'une de ces Merlinettes, elles seraient restées méconnues.

Comment expliquer que de si belles pages de notre histoire commune soient inconnues de nos compatriotes ? Certains vont tenter à Bon-Encontre de trouver des éléments de réponse à cette question. Un pays qui ne sait pas d'où il vient ne saura jamais où il va.

Le combat mémoriel que livre l'AASSDN se poursuit depuis mai 1954. Si elle reste une association patriotique des plus emblématiques, l'AASSDN reste toujours discrète mais bien présente pour défendre la mémoire des hommes et des femmes de l'ombre qui ont combattu pour la France.

Comme l'a rappelé le général Mermet dans l'entretien qu'il a accordé à Christophe Cornevin du *Figaro*, rappelant le sens du combat mémoriel que livre l'amicale : « *Notre mission est de faire œuvre de vérité et de tirer de l'oubli des personnages de l'ombre au parcours extraordinaire* » avant de faire sienne cette maxime de Bossuet : « *Le plus grand outrage que l'on puisse faire à la Vérité est de la connaître et en même temps de l'abandonner ou de l'oublier* » Une citation reprise par un officier de gendarmerie, le colonel Paillole chef du contre-espionnage français en juin 1940 qu'il mettra en exergue de son livre « Services Spéciaux ».

Après cette évocation avec Jean-Michel Poulot, nous entendrons la voix d'une grande dame, Joséphine Baker, qui nous chantera « *j'ai deux amours, la France et Paris* ». Notre pays lui rendra le 30 novembre prochain l'hommage de la Nation pour son engagement au service de la France en transférant ses cendres au Panthéon. Joséphine Baker a été recrutée avant-guerre par le service de contre-espionnage du capitaine Paillole et a effectué de nombreuses missions pendant la guerre.

Comme quoi, dans la vie, on peut avoir deux amours en n'ayant qu'une seule fidélité !

Joël-François Dumont

Ecouter le podcast audio du Discours du Général Mermet :

Pierre MONDANEL a reçu les insignes de commandeur de la Légion d'Honneur

Category: Europe de l'Ouest,Extraits de bulletin,Général Louis Rivet,Services allemands
1 octobre 2024

Une grande joie et un grand honneur pour notre Association : M. Pierre MONDANEL a reçu les insignes de commandeur de la Légion d'Honneur

L'historique court de l'Hôtel de Ville de PONT-DU-CHATEAU servait de cadre, samedi 24 Mars 1973, à une cérémonie en l'honneur d'un illustre enfant du pays, M. Pierre MONDANEL, Directeur honoraire au Ministère de l'Intérieur, ancien résistant, ancien déporté, Délégué Régional de l'ASSDN., à qui l'on allait remettre les insignes de Commandeur de la Légion d'honneur.

De nombreuses personnalités s'étaient donné rendez-vous pour apporter leur témoignage d'estime au nouveau promu. MM. BOULAY, député, président du Conseil Général ; PETIT,

Secrétaire général de la Préfecture, représentant le Préfet de région ; le Colonel de GALEMBERT, commandant le B.A. 745 ; le Chef d'escadron NATALI, Adjoint au commandant du Groupement de Gendarmerie du Puy-de-Dôme ; CAMBE, Commissaire divisionnaire de la Police judiciaire ; BRIGE, Directeur interdépartemental, et BONAFOUS, Chef du Service départemental de l'Office des A.C.V.G. ; FLEURY, Secrétaire général du Rectorat, représentant M. HABY ; le Colonel PAILLOLE, Président National de l'A.A.S.S.D.N. ; Pierre CHENEVIER, Président de la Fédération des Amicales des Réseaux de la France Combattante, et le Colonel BOITTE, de l'A.A.S.S.D.N. (tous deux parrains du décoré) ; Robert HUGUET, Compagnon de la Libération ; BAC, LALLEMAND, et de nombreux déportés ; plusieurs Conseillers généraux et Maires étaient accueillis par M. Jean ALIX, Maire de PONT-DU-CHATEAU, entouré de ses Adjoints et Conseillers municipaux.

La Cérémonie du 24 Mars 1973

Autour du perron de l'Hôtel de Ville, sur lequel allait se dérouler la cérémonie, on remarquait une délégation de l'A.A.S.S.D.N., les membres des Associations locales d'Anciens Combattants et Victimes de guerre et leurs drapeaux ; différentes organisations locales, etc... Le public ceinturait l'enceinte de la place pour suivre la cérémonie.

Avant de procéder à la remise de la décoration, M. Pierre CHENEVIER prononça une émouvante allocution. Après avoir souligné tout le plaisir et l'honneur qu'il avait de décorer un ami de vieille date, il tint à évoquer longuement la carrière exceptionnelle et les brillants états de service dans la Résistance de M. Pierre MONDANEL. « Non content de vivre l'Histoire, vous l'avez écrite ! ». Il salua ensuite avec émotion la mémoire de Madame MONDANEL, décédée des sévices de la Gestapo lors de l'arrestation de son mari. Puis, après avoir prononcé la formule rituelle, il fixa la cravate de Commandeur de la Légion d'honneur autour du cou de notre prestigieux Délégué régional.

Allocution de M. Jean ALIX, le 11 Septembre 1972

« Monsieur le Directeur,

« Je saluerai tout d'abord l'enfant de PONT-DU-CHATEAU, d'origine paysanne modeste, l'adolescent travailleur, studieux, sportif aussi. Les anciens de la Jeune Gaule s'en souviennent. Mais ce que l'on connaît de vous maintenant, c'est le retraité de la Place aux Echalas, dont le temps se partage entre la recherche historique, l'amitié et le jardinage.

« Vous avez comblé PONT-DU-CHATEAU en lui donnant l'histoire qu'il méritait bien. Vous avez retracé les portraits de DULAURE, des Frères BROSSON, le Conventionnel et les Self Made Men du XIX^{em} siècle, maîtres de l'Allier, dont les barques, partant du port de PONT-DU-CHATEAU, portaient à PARIS des pierres de VOLVIC et les moissons de LIMAGNE.

« Vous êtes le Président fondateur de l'Association des Amis du Vieux PONT-DU-CHATEAU, dont le riche Bulletin annuel vous doit tant.

« Vous avez donné au Bureau d'Aide Sociale de notre ville vos droits d'auteur et vous savez qu'une part importante de ceux-ci ont contribué au financement du Centre Aéré de

MONTMORIN.

« Si nos compliments vont à l'historien, notre admiration va à Pierre MONDANEL, Directeur au Ministère de l'Intérieur. Pierre MONDANEL qui ne se contentait pas d'écrire l'histoire mais qui la faisait.

« Monsieur le Directeur, lors de nos premières rencontres, je vous ai taquiné avec l'affaire Prince et vous avez bien voulu m'ouvrir votre registre secret des confidences. Vous avez su me passionner, au travers de l'affaire Prince, de l'affaire Stavisky et sur toute une époque que vous avez vécue et marquée de votre action prestigieuse.

« Vous avez été au coeur de tous les événements qui ont marqué l'avant-guerre. Vous me permettez de rappeler encore l'assassinat de MARSEILLE. Vous étiez le collaborateur direct du président BERTHOIN. J'ai relu avec intérêt l'hommage que vous décerne VLADETA MILICEVIC dans son ouvrage consacré à l'assassinat d'Alexandre Ier et du Président BARTHOU.

Vous-même écrivez à Milicevic, après l'arrestation des Oustachis : « Nous venions ainsi, vous vous en souvenez, de vivre ensemble des heures fiévreuses et passionnantes. La satisfaction que nous donnaient, dans l'intérêt de la vérité les premiers et fort remarquables résultats obtenus, les nouvelles, perspectives entrevues pour déceler et établir les hautes responsabilités encourues à l'étranger nous faisaient oublier la fatigue et les heures de sommeil qui nous manquaient. Les uns et les autres, nous sentions l'importance internationale de notre travail. »

Pour votre souci « d'apporter au tribunal de l'Histoire les premières preuves des manoeuvres occultes internationales se trouvant à l'origine de l'attentat », vous combattiez le fascisme qui allait s'étendre sur l'Europe puisque vous, aviez déterminé le rôle de PAVELITCH qui bénéficiait du total appui et de la complicité de MUSSOLINI. MUSSOLINI qui devait nommer PAVELITCH Gauleiter de CROATIE. PAVELITCH dont la domination dura trois ans et coûta au peuple Serbe 600.000 vies humaines.

Vous aviez déjà choisi en 1934 de combattre la montée de l'hitlérisme et du fascisme.

Je relisais récemment KAPUT de CURZIO MALAPARTE et, dans le portrait hallucinant de PAVELITCH ouvrant une bourriche qui, au lieu de contenir des huîtres, était garnie d'yeux humains, je pensais à vous, Monsieur le Directeur, qui fûtes certainement un des premiers français à voir de près la bête qui allait ronger l'Europe pendant si longtemps.

C'est le « Journal Officiel » de Janvier 1938 qui publie votre nomination dans l'Ordre de la Légion d'honneur, à titre exceptionnel, cette distinction vous récompensant pour les services rendus d'ans les affaires Stavisky, Prince, dans l'enquête sur le complot de la Cagoule. Le « Journal Officiel » de cette même date annonçait votre nomination à la tête de la Sûreté Nationale. C'était le jour où Hitler inaugurait, dans les Alpes Bavaroises, une nouvelle école de Chefs, où seuls les enfants robustes et d'une hérédité irréprochable devaient être admis. Les porteurs de lunettes en étant exclus.

Monsieur le Directeur, outre votre action implacable qui a permis l'échec du complot que l'on connaît sous le nom de la Cagoule, vous avez été aussi le haut fonctionnaire spécialiste de droit

pénal international, représentant la France à HELSINKI, BELGRADE, BERLIN, NEW YORK et surtout GENEVE.

Vous m'avez souvent rappelé votre action auprès de Marx DORMOY, de même que votre admiration pour Léon BLUM. Vous avez su évoquer leur angoisse qui était aussi la vôtre.

Devant la montée du péril, vous avez connu la douleur de la défaite et, je sais, par une confiance que vous permettrez sans aucun doute, en ce jour, de révéler que vous étiez de ceux qui devaient partir pour LONDRES, de sorte que votre républicanisme est coté par Jules MOCH auquel vous avez permis une sortie discrète du Casino de VICHY où les pleins pouvoirs venaient d'être votés au Maréchal PETAIN.

Le Général RIVET écrit à votre propos :

« La grande épreuve de l'occupation et les courants « collaborateurs, » qui traversèrent notre politique à cette époque trouvèrent ce fonctionnaire égal à lui-même et fidèle aux grandes consignes de la résistance à l'ennemi. MONDANEL à VICHY est resté MONDANEL de la place Beauveau, accroché à l'ennemi de notre Pays, lucidement entêté à le combattre.

« Il ne convient pas dans le cas MONDANEL de glaner et d'éplucher des faits. Il a fait son métier. Et les actes qui l'honorent étaient de tous les jours. Inversement, je crois, ce serait peine perdue que de rechercher l'acte qui ne fut pas droit, intégralement Français. »

« Pour me résumer, ma conviction est celle-ci :

« 1° MONDANEL est un fonctionnaire de grande classe qui domine nettement tous ceux qui j'ai connus dans les fonctions que lui-même a occupées ;

« 2° Il a fidèlement servi aux côtés de ses camarades de la Guerre engagés dans la lutte contre l'Allemand. Pas de défaillance, jamais d'attitudes équivoques. Mais l'acceptation courageuse des tâches que nous lui demandions ;

« 3° A VICHY, il a résolument joué sa carrière et aussi sa vie - pour rester dans le rang de ceux qui mettaient la libération du Pays, au-dessus des ambitions personnelles et des intérêts les plus légitimes, intransigeant dans son patriotisme, il n'a pas transigé avec le devoir. »

« A vous qui ainsi avez fait l'Histoire, je voudrais renouveler les témoignages d'affection et d'admiration de notre collectivité castelpontine en relisant votre conclusion de « PONT-DU-CHATEAU A TRAVERS LES AGES ». Vous vous adressez aux jeunes vous qui avez su le rester magnifiquement - et leur dites :

« Je ne doute point que vous ayez pour votre petite patrie, pour « cette terre où vous attachent tant de liens d'affection, cet amour fier et passionné des enfants pour leur mère, cet orgueil du paysan d'autrefois pour son village qu'il entretenait par le récit des vieilles légendes « dont beaucoup restent à conter. »

« Votre légende - pardon, votre vérité - il fallait bien l'amorcer davantage aujourd'hui, en cette journée qui est la vôtre, et si des jeunes, demain, doivent compléter l'histoire de PONT-DU-

CHATEAU, c'est certainement au travers de votre histoire qui nous honore tous, qu'ils devront le faire. »

Prenant à son tour la parole, le Colonel PAILLOLE apporta à M. Pierre MONDANEL le témoignage d'affection et de reconnaissance des Anciens des Services Spéciaux de la Défense Nationale :

« L'oeuvre que vous avez accomplie est de celles qui méritent hautement la décoration que vous avez reçue. Et pour l'exemple que vous avez donné, c'est avec une grande émotion et une grande admiration que je vous dis merci. »

Enfin, M. MONDANEL, dans un discours de remerciement improvisé, sut avec le talent oratoire que nous lui connaissons à la fois charmer et émouvoir l'assistance.

Il exprima tout d'abord, en termes choisis, sa gratitude à tous ceux

qui avaient pris part à cette cérémonie ; au Maire et au Conseil Municipal qui avaient tenu à donner un éclat exceptionnel à l'événement et à lui offrir le Croix de vermeil qu'il portait; au Colonel PAILLOLE, à M. CHENEVIER, à ses amis HUGUET, LALLEMAND, BAC, etc... Il adressa ensuite une pensée émue aux Résistants tombés les armes à la main, à ceux qui étaient morts sous la torture, à ceux qui avaient disparu en camp de concentration.

« Je reporte sur PONT-DU-CHATEAU et sur mes parents tout le mérite de la distinction que je reçois aujourd'hui ». Appréciant à sa juste valeur la manifestation de sympathie des Castelpontins, il concluait : « C'est le plus grand honneur qui pouvait m'être fait et à chacun j'adresse un cordial merci ». Ce merci, il devait le réitérer à l'intention de l'enfant lui offrant, au nom de ses jeunes camarades, une superbe reproduction de la Croix réalisée par leurs soins.

[Le service secret action en Indochine](#)

Category: Asie Pacifique,Extraits de bulletin,Guerre d'Indochine (1946-1954),Services français
1 octobre 2024

Par le colonel Jean Deuve

ancien chef de groupement franco-lao « Yseult »

Qui mieux que nombre des membres de notre Association pourrait apporter le témoignage d'événements vécus ou le fruit de leurs recherches: cette rubrique leur est ouverte sans exclure évidemment les signatures qui voudront bien nous confier leurs travaux.

LE RÉTABLISSEMENT DE L'AUTORITÉ FRANÇAISE AU LAOS

La situation au 1er août 1945

Au 1er août 1945, vivent dans les profondes forêts du Laos 200 Européens et 300 autochtones, ressortissant de la « Force 136 » britannique des Indes (Service Secret d'Action) et de la représentation locale de la Direction Générale des Etudes et Recherches (Colonel Roos), basée à Calcutta.

Ces groupes sont formés des membres du Service d'Action Secrète (S.A.S.) intégrés dans la " Force 136 " britannique, de membres de la D.G.E.R. venant de France récemment, de personnel, européen et autochtone, civil et militaire, d'anciens de l'armée ou de l'administration d'Indochine, échappés aux Japonais, enfin, de volontaires lao.

En dehors du Laos, et à l'exception d'un petit groupe de marins et de coloniaux qui, basés en Chine, se livrent à un harcèlement naval du trafic côtier nippon, il n'y a aucune résistance dans les autres pays d'Indochine.

Ces groupes du Laos ont survécu aux campagnes d'anéantissement japonaises et, malgré les difficultés de la vie en jungle en saison des pluies, d'un ravitaillement souvent aléatoire, de l'incessante pression des troupes nipponnes, grâce aussi à la complicité générale des populations lao, remplissent les missions qui leur ont été confiées: - maintenir une présence française - renseigner le gouvernement français et le South East Asia Command - préparer la reprise de l'action pour octobre, à la fin de la saison des pluies.

Les pays qui constituaient la Fédération Indochinoise (Empire d'Annam et du Tonkin, colonie de Cochinchine, Royaumes du Laos et du Cambodge) ont été déclarés indépendants par les Japonais, mais cette indépendance ne s'est pas concrétisée. Les gouvernements se sont contentés de survivre, de gérer leurs besoins essentiels et de faire, plus ou moins, fonctionner leurs services publics.

Il n'existe aucun mouvement d'indépendance populaire, sauf au nord-Tonkin, où le Parti Communiste indochinois, de ses bases de Chine, a lancé une " Ligue pour l'Indépendance du Vietnam " (Vietnam Doc Lap Dong Minh, dit Vietminh). Cette ligue a profité de la naïveté américaine pour obtenir des armes sous le fallacieux prétexte de combattre les Japonais.

L'articulation générale de la résistance au Laos comprend des groupements, des sous-groupements et des groupes:

- Au nord, le groupement Imfeld (S.A.S.), implanté entre Louang-Prabang et la frontière de Chine, comprend trois sous-groupements Mollo (S.A.S.), Rottier (Indochine) et Baudouard (Indochine). En tout, il compte 52 Français et cinq postes radios E.R.

- Plus à l'est, Guilliod, avec ses groupes Petit et Heymonet, tient le massif du Phou Loï, à 100 kilomètres au nord de Xieng-Khouang. Le groupe Mutin (D.G.E.R.) séjourne à côté. En tout: 34 Français et 3 postes radios E.R. Zone d'action: Samneua.

- Au sud-est, Bichelot (D.G.E.R.), tout près de Xieng-Khouang, dispose de deux postes. Il tient la région Méo. Le groupement Fabre (S.A.S.) avec deux sous groupements, le sien et le sous-groupement Deuve (S.A.S.) qui va devenir groupement et qui comporte les groupes Picot (S.A.S.), Lemal (Indochine) et Etchart (D.G.E.R.).

- Fabre est au nord-est de Paksane, en instance de mouvement vers Vientiane, la capitale du

Laos. Il commande 26 Français et dispose d'un seul poste. Deuve, avec un poste, tient le nord de la province de Paksane. Il n'a que 5 Français avec lui pour un territoire égal à la moitié de la Normandie. A l'est de Paksane, le groupement de Wavrant (D.G.E.R.) tient la région Khamkeut-Napé, en tout 12 Français et 2 postes. Le groupement Legrand (L'Helgouach, D.G.E.R.), avec une soixantaine de Français et 2 postes, tient le sud et le moyen Laos.

La confusion et le désordre

L'usure due à la vie en jungle, aux conditions atmosphériques, aux incessantes pérégrinations en montagne, les combats, les difficultés des parachutages ont réduit considérablement la dotation de matériel en bon état et les groupes ont besoin de recevoir armes, munitions, médicaments, explosifs, vêtements.

Le 13 août, les groupes tapis dans la jungle apprennent que des négociations sont en cours entre les Japonais et les Alliés. Le soir, un message de la « Force 136 » invite les groupes à se préparer à recevoir la reddition des troupes japonaises et à réoccuper tous les centres administratifs.

Les 15 et 16, nouvelles instructions : libérer les prisonniers et maintenir l'ordre. Le 16 au soir, arrive l'ordre formel d'occuper les centres administratifs au nom de la France...

Puis le ton des messages change. Le 19, on informe les groupes que les autorités nipponnes restent responsables du maintien de l'ordre et qu'il n'est plus question de recevoir leur reddition. En conséquence, on ne doit occuper les centres qu'au départ des Japonais! Le 19 au soir, arrive l'ordre d'arrêter toute opération contre les Nippons, sauf pour se défendre.

Les jours suivants, on apprend que les Américains s'opposent aux parachutages de la « Force 136 », car l'Indochine du nord est dans leur zone. On invite les groupes à engager des négociations locales avec les Japonais pour qu'ils passent aux guérillas les pouvoirs de police et d'administration... « en sachant qu'il y a de fortes chances que les Japonais ne reconnaissent pas le caractère sacré des parlementaires ». On apprend que le Vietminh, profitant du vide administratif existant au Vietnam et de l'aide active des Japonais, est en train de prendre le pouvoir avec des méthodes énergiques.

Le 30 août, on est informé que la Conférence de Postdam (où la France a été absente) a désigné les Chinois pour désarmer les Japonais du nord de l'Indochine.

L'instruction reçue des autorités françaises en Extrême-Orient est claire : il faut que les groupes évitent tout incident avec les Chinois...mais il faut protéger les intérêts essentiels de la France! Les directives reçues en ce qui concerne le Vietminh ne sont pas moins nettes : ne pas chercher à s'imposer face à un comité révolutionnaire vietnamien...mais assurer le maintien de l'ordre si ce comité causes des incidents.

A 3.000 kilomètres de distance des bases, devant des ordres aussi contradictoires, chacun va agir selon son tempérament, ses moyens, son armement et l'adversaire, et fera de son mieux.

Le Vietminh envoie des meneurs pour organiser dans les nombreuses communautés vietnamiennes du Laos des comités révolutionnaires, dont la mission est de s'opposer au retour

des Français et de transformer le Laos en satellite du Vietminh.

La réoccupation des centres et les combats meurtriers (15 août - 15 septembre 1945)

Le 16e parallèle coupe l'Indochine en deux. Seul le sud du Laos est dans la zone de désarmement britannique.

Le groupement L'Helgouach réoccupe Paksé, Saravane et Attopeu sans la moindre difficulté, les troupes japonaises se mettant à ses ordres.

Le 14 septembre, le drapeau français flotte sur tout le sud Laos et les services sont remis en place.

Au nord du 16e parallèle, la situation est toute différente, car les comités Vietminh sont organisés dans les communautés vietnamiennes, c'est-à-dire, dans tous les centres du Laos... et les Chinois commencent à déferler.

A Louang Prabang, la ville royale, les Japonais arment le comité Vietminh que des meneurs venus du Tonkin excitent contre la France.

Imfeld, nommé Commissaire de la République, arrive dans la capitale royale le 29 août avec les groupes Tual (S.A.S.) et Berthier (S.A.S.). Le roi confirme le maintien du Protectorat Français et proclame la nullité de l'indépendance accordée par les Nippons.

Le 1er septembre, Brasart (S.A.S.), se dirigeant vers Muong Sing, se heurte aux premiers éléments chinois qui viennent de franchir la frontière (93e division indépendante).

Les Chinois décrètent le rattachement de l'extrême nord-lao à la Chine, donnent l'ordre aux fonctionnaires locaux de ne pas obéir aux Français, à qui ils refusent, non seulement le droit d'être en Indochine, mais même la qualité d'alliés. Ils occupent tous les centres des provinces du nord et en chassent, manu militari, les faibles groupes franco-lao qui viennent de les réoccuper.

Rottier après être entré à Muong Saï le 26 août va renforcer Imfeld à Louang Prabang. Le 15 septembre, ces deux officiers sont désarmés de force par les Chinois. Baudouard, qui avait reçu mission de réoccuper Phongsaly, y est devancé par l'armée chinoise.

La capitale administrative du Laos, Vientiane, la ville du santal, a une forte communauté vietnamienne qui, dès la capitulation nipponne, est organisée par des meneurs venus du Siam, où existe une forte implantation du Parti Communiste Indochinois.

Les Japonais quittent la ville le 4 septembre. Fabre, accompagné de quatre groupes, entre sur leurs talons. Il n'y a pas une heure qu'il est là que les premières manifestations sont organisées par les Vietminh. Le 8, des officiers américains de l'Office of Strategic Services (O.S.S.) promettent aux autorités locales lao qu'ils s'opposeront au retour des Français.

Cette intervention accélère l'agitation vietnamienne. Des agents siamois ajoutent le trouble dans les populations et les administrations lao. Les révolutionnaires font le blocus de Fabre et de ses hommes, les empêchant de recevoir le moindre ravitaillement. Fabre réussit cependant,

avec l'aide des officiers de la « Force 136 » du Siam à évacuer la population civile française retenue en otage par les Vietminh, 55 femmes, 46 hommes et 58 enfants, puis il renvoie à l'extérieur ses guérillas et reste, seul, avec quelques hommes.

Les Vietminh promènent sous ses fenêtres les têtes coupées de quelques Français ou métis capturés par les révolutionnaires... Deuve occupe Paksane le 14 en débarquant par pirogue en arrière du comité révolutionnaire avec les groupes Picot et Etchart (24 hommes). De Wavrant s'installe à Napé le 6 septembre (8 Français et 15 Indochinois). Ils sont violemment attaqués les 7 et 8 par des Vietminh et des Japonais venus du Vietnam proche. De Wavrant, un de ses officiers et 7 de ses hommes sont tués. On ne peut tenir Napé. Le 9 septembre, Gasset, un sous-officier et 6 chasseurs lao arrivent aux mines d'étain de Boneng, où les Japonais viennent de massacrer des femmes et des enfants français et où plusieurs familles françaises sont détenues en otage par les Vietminh. Le 10, Gasset est attaqué par 150 Vietminh et Japonais. Il tient jusqu'à l'arrivée d'un officier de la « Force 136 » du Siam qui intime aux Nippons de décrocher et de libérer les otages.

Dans le Moyen-Laos, les deux villes de Thakhek et de Savaninakhet sont bourrées de Japonais qui aident les Vietminh à organiser d'importantes unités avec des renforts venus du Vietnam et des volontaires recrutés au Siam. Tavernier occupe les centres de la province de Thakhek, mais ne peut prétendre s'imposer dans la ville. Quinquenel a le même problème devant Savannakhet où les Japonais sont encore plus de 1.000 le 10 septembre et où des unités Vietminh venues du Vietnam ont pris le pouvoir. Ses groupes occupent les centres de la province, sauf Sepone, à l'est, trop près de la frontière vietnamienne, d'où viennent des troupes bien armées.

Ainsi, en un mois, sauf l'extrême nord, Thakhek, Savannakhet et Sepone, 500 guérilleros franco-lao ont repris le contrôle d'un pays de 230. 000 kilomètres carrés (presque la moitié de la France) en dépit des Japonais, des Chinois et des Vietminh, malgré l'hostilité de fait des Américains qui font tout ce qu'ils peuvent pour empêcher les Français de revenir en Indochine.

Les Chinois - Le retour en jungle (15 septembre 1945 à mai 1946)

Les Chinois entrés par le nord Laos et par le Tonkin en fin août 1945 déferlent maintenant partout. Si les campagnes continuent d'être tenues par les franco-lao, les villes vont être, presque toutes, occupées par des troupes chinoises, Vietminh, siamoises.

L'élite lao s'engage aux côtés du Roi et de la France, mais les Chinois poussent à la création le 12 octobre d'un mouvement s'opposant au retour des Français, le Laos Libre (Lao Issala), assuré également d'un appui par des officiers de l'O.S.S. américain.

Ce mouvement, immédiatement infiltré par les Vietminh, n'existe que là où il y a des soldats chinois pour le défendre. Au 15 septembre, tout l'extrême nord du pays est occupé et annexé par les Chinois, sauf deux môles qui tiennent malgré la pression ennemie.

Le 23 septembre, Imfeld et ses cadres sont encerclés par les troupes de la 93e division chinoise et menacés de mort, s'ils ne désarment par leurs propres groupes. Le Roi lui-même est sommé de proclamer l'indépendance du Laos et de rejeter le Protectorat français. Ce qu'il refuse de faire. Il est alors tenu prisonnier et empêché de tout contact extérieur, notamment

avec les Français.

Imfeld fait discrètement partir ses groupes, de nuit, et reste seul avec une poignée de ses hommes. Le 4 novembre, des troupes Lao Issala et Vietminh, renforcées de Chinois, renversent le Roi.

Le 22 décembre, les révolutionnaires envahissent le casernement français et cassent tout. Le 31, à l'issue d'une manifestation encore plus violente, Imfeld décide d'évacuer. C'est fait le 4 janvier 1946. Le Roi et sa famille sont prisonniers des révolutionnaires.

A Vientiane, la situation évolue pareillement. Fabre, bien qu'ayant un bras cassé, tient au maximum, mais privé de ravitaillement, menacé journalièrement dans sa vie, il reçoit, le 20 novembre, l'ordre d'évacuer. A Paksane, Deuve est attaqué par le comité Vietminh dès le 15 septembre, mais il tient.

Le 5 octobre, les Chinois débarquent. Devant leurs menaces et ne voulant pas risquer de se faire désarmer, Deuve évacue la ville, fait croire qu'il quitte la région, rassemble secrètement ses groupes et, le 12 octobre, au soir, rentre par surprise, tue 26 membres du comité Vietminh, met en fuite les survivants et fait savoir aux Chinois, qu'il coulera leurs chalands s'ils viennent.

Ils arrivent le 25. Deuve fait venir tout son groupement renforcé des groupes revenus de Napé. Les Chinois n'osent pas débarquer. A Xieng-Khouang, Bichelot, durement attaqué et blessé, doit évacuer la ville, qu'il reprendra en janvier 1946.

Le Laos libéré

Tout le nord-Laos, sauf Paksane, est sous la domination des Chinois, des Vietminh et des Lao Issala. Toute la campagne est aux mains des franco-lao qui reçoivent des renforts et des volontaires lao en grand nombre. Les groupes de guérillas deviennent des compagnies et des bataillons.

C'est le retour en jungle, fort différent du séjour durant l'occupation japonaise, ponctué de coups de main, d'attaques, d'embuscades, de menaces. On se bat contre les Chinois et contre les Vietminh.

Mais les franco-lao sont comme « des poissons dans l'eau ». Tenant la brousse, ils tiennent le ravitaillement des villes qui sont, en fait assiégées.

La D.G.E.R. a passé la main : c'est un commandement militaire qui dirige les opérations, les « Forces du Laos ».

Avec l'aide de deux commandos du Corps Léger N° 2, d'un escadron d'autos-mitrailleuses, les unités des « Forces du Laos », directement issues des guérillas et encore, pour la plupart, commandées par ceux qui menaient cette résistance, à partir du début 1946, reprennent les villes, chassent les Chinois et les Vietminh.

Savannakhet et Thakhek sont réoccupées en mars, Vientiane le 25 avril, Louang-Prabang le 13 mai. Le Roi est rétabli sur son trône. Le Laos est libre de tout adversaire.

Les débris de ce qui reste du Lao Issala, pris en main par le Parti Communiste Indochinois, formeront les futurs cadres du Parti Communiste Lao. Ce qui reste des comités Vietminh, repliés au Siam et au Vietnam, continueront à fomenter la subversion au Laos dans le cadre de la guerre d'Indochine.

Le rôle des services spéciaux reprend son aspect classique, mais ce sont eux, avec l'aide de leurs camarades de l'ancienne armée d'Indochine, qui ont mené cette folle épopée au Laos et ont conservé, à l'époque, le Laos à la France.